

Gaston CALMETTE
Directeur-Gérant
DACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9^e Arr^t)
POUR LA PUBLICITÉ
S'ADRESSER, 26, RUE DROUOT
A L'HOTEL DU « FIGARO »
ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES
à MM. LAGRANGE, CERF & C^o
8, place de la Bourse

LE FIGARO

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me hâte de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BEAUMARCHAIS.)

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur
RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9^e Arr^t)
TÉLÉPHONE PROVISOIRE : N^o 567.46 — 567.47
ABONNEMENT
Trois mois Six mois Un an
Seine et Seine-et-Oise 15 » 30 » 60 »
Départements 18 75 37 50 75 »
Union postale 21 50 43 » 86 »
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

LE FIGARO

adresse à tous ses lecteurs
ses meilleurs souhaits
pour 1909

L'An passé

Comme les choses paraissent lointaines à quelques mois de distance ! Et comme le train quotidien de la vie esquisse les événements ! Cette année 1908, il vient de tomber dans le crépuscule ; l'histoire, s'ouvre par la mort d'un...
Des l'ouverture de la session ordinaire, trois questions, d'importance différente, s'imposent à l'attention du Parlement : l'éternel Maroc, l'éternel rachat de l'Ouest et l'éternel impôt sur le revenu.

mesurément élargie, par elle dans un intérêt électoral, et les ministres regardaient, ahuris, cette débâcle, heureusement enrégée par une énergique opposition du Sénat. Et voilà le premier trimestre de l'année 1908 !

Les Chambres se séparèrent le 10 avril. Depuis quatorze jours on avait laissé dormir l'impôt sur le revenu, tant on craignait d'effrayer l'électeur à la veille des élections municipales fixées au 3 mai pour toute la France. Quel a été au juste le résultat de cette consultation ? Il paraît assez difficile de s'en rendre compte, les partis donnant des chiffres différents et chacun les interprétant à sa manière. Ce qui reste certain, c'est que la concurrence s'établit surtout entre les socialistes et les radicaux qui s'investirent à bouche que veux-tu et se chipèrent réciproquement quelques sièges, tandis que les conservateurs et les progressistes conservaient et même améliorèrent un peu leur position.

Au second tour, les radicaux, nés trembleurs, sonnèrent le ralliement habituel : Pas d'ennemis à gauche ! et mendièrent dans un manifeste équivoque, appuyé de signatures très mêlées, les quelques suffrages qui manquaient à leurs candidats ; mais les socialistes, se souvenant, ou feignant de se souvenir que la veille on se jetait les urnes à la tête, firent les dédaigneux. Ils espéraient profiter quand même. Ils ne profitèrent pas : les unifiés, antimilitaristes et ennemis de l'armée, reçurent un soufflet retentissant. Ce qui n'était qu'une petite avance, à peine sensible pour les progressistes, parut un grand recul pour la révolution. La République, en somme, triomphait ; mais quelle République, la mauvaise ou l'autre ? L'autre ! celle à qui, il y a trente-trois ans, en face de l'impossible, tant de braves gens sacrifièrent leurs préférences.

Beaucoup se sont repentis depuis d'avoir jeté à l'eau le cargaison du navire national en détresse. Ils croyaient la faire flotter et ils le voient s'en aller à la dérive. Un rapide coup de barre suffirait sans doute au sauvetage. On en désespère, mais on espère toujours.

Le lundi 25 mai, M. Fallières, président de la République, part pour l'Angleterre et, ce même jour, date à retenir, l'impôt sur la rente est voté. MM. Clemenceau et Caillaux ont posé la question de confiance. Les Anglais font à M. Fallières une réception enthousiaste. Qu'en faut-il augurer ? En rous-nous à l'entente cordiale ? Va-t-on à l'alliance offensive et défensive ? Les chefs d'Etat, les diplomates et les journaux eux-mêmes présentent leurs mots : permanente, dit Edouard VII ; resserée, répond M. Fallières.

Permanente ou resserée, un double assassinat va renvoyer à demain les affaires sérieuses. Les esprits sont à l'impasse Ronsin et à la rue de la Pépinière. Pourrait le mois de juin se présenter très fécond en incidents graves. Le 2, une grève sanglante éclate à Draveil. Provoqués, les gendarmes tirent : deux morts et dix blessés ! Les socialistes, avec la complicité du gouvernement, remuent ciel et terre pour donner tort aux gendarmes.

Le 4, transfert des cendres de Zola au Panthéon ; bagarres. Grégory tire sur Dreyfus, et trois mois plus tard le jury de la Seine l'acquittera. Il est excusé, sinon approuvé, par certains journaux, esclaves de vieilles rancunes. Les consciences délicates se demandent s'il n'y avait pas incompatibilité entre Zola et le Panthéon. L'activité parlementaire redouble, mais la Chambre piétine sans avancer. Elle siège deux fois par jour et s'épuise vainement en manifestations retentissantes dont l'impôt sur le revenu fait tous les frais. C'est d'ailleurs le Sénat qui attire les regards. Décidément, le rachat de l'Ouest y sera-t-il voté ? Les pointages donnent à croire que la haute assemblée cédera, quoique fort mal disposée, mais il faudra que le gouvernement crache et en arrive à ce chantage qu'on appelle la question de confiance. En effet, le jeudi 25 juin, le projet du ministre, légèrement modifié, est adopté à la majorité de trois voix. Il est vrai que cette majorité grossit le lendemain par suite de rectifications aussi pusillanimes que suspectes, dont M. Barthou se prévaut, bien qu'il sache ce qu'en vaut l'aune.

Le 13 juillet, veille de la Fête nationale, la clôture de la session rend un peu de tranquillité à la France. Le Président de la République entreprend un grand voyage qui le conduit, de proche en proche, en Danemark, en Norvège, en Suède et en Russie. Partout il reçoit, au milieu des congratulations et des fêtes, le plus cordial accueil, généralement considéré comme un gage de paix. De leur côté, les ministres se promènent dans les provinces, où on leur impute des triomphes plus ou moins spontanés. C'est une coutume qui s'établit, un nouveau moyen de propagande. Les populations aiment les visites. Les partis, privés du tumulte parlementaire, préparent des congrès, et leurs enfants perdus fomentent des grèves. Il y en a partout. Jalouse de montrer sa puissance, la Confédération générale du travail ordonne à ses adhérents un jour de chômage, avec pèlerinage à Draveil, en souvenir de l'échauffourée du 2 juin. Mais bientôt la procession tourne à l'émeute. Le jeudi 30 juillet on se bat à Draveil et à Villeneuve-Saint-Georges, et le lendemain M. Clemenceau, exaspéré, fait arrêter les principaux provocateurs, tous chefs ou membres actifs de la Confédération. Celle-ci, plus insolente que jamais, s'empresse d'en nommer d'autres et l'électricien Pataud décrète une grève partielle et temporaire de l'électricité. Elle dure deux heures. Paris est encore

une fois sans lumière, et les esprits simplistes s'étonnent qu'on ne mette pas Pataud à l'ombre. Mais M. Pataud ne craint rien. Il est averti que le gouvernement a des scrupules et des doutes sur son propre droit. Tout au moins deux de ses membres en ont, MM. Briand et Viviani. Ils en ont si bien qu'à la rentrée des Chambres, en octobre, sur une interpellation socialiste, M. Clemenceau s'empresse de relâcher ses prisonniers et de proclamer leur innocence.

Le 10 août — éphéméride qui ne prête guère à l'idylle — M. Clemenceau part pour Carlsbad et l'anarchie en prend à son aise. Rien ne va plus. On dirait que la France a fait le pari de marcher sur la tête et, vaillante, elle y marche. La révolution, qui cheminait, prend maintenant le pas gymnastique. Les meetings et les congrès terroristes se multiplient en même temps que les crimes et les assassinats. Je rencontrerais ici les protestations de tous les jurys de France contre l'abus systématique des grâces et l'abolition virtuelle de la peine de mort ; mais j'y reviendrai en finissant et j'insisterai sur l'idée que donne des mœurs publiques le plus gros événement de l'année, l'affaire Steinheil.

Retourons pour un instant au Maroc. Ce n'est pas ma faute si mon catalogue a dû le découper en petites tranches et en interpellations périodiques. Un véritable coup de théâtre s'y produit. Le sultan Abd-el-Aziz, que l'on disait vainqueur sur toute la ligne, est battu à plate couture le 19 août aux portes de Marrakech où il croyait entrer sans coup férir.

Pendant ce temps-là, par une répercussion inévitable, nous étions attaqués non seulement sur le territoire marocain, mais dans nos possessions algériennes, d'un bout à l'autre du Sud oranais. Nous avions, déjà été victimes, en mai, d'une sanglante surprise à El-Menabba et un de nos convois avait été complètement massacré en Mauritanie. La victoire du nouveau sultan réveille l'hostilité marocaine, et dans ce même désert de Bou-Denib, où nous avions été surpris une première fois, le colonel Alix, à la tête de 5.000 Français, inflige, le lundi 7 septembre, une vraie défaite à une harka de 20.000 Marocains. C'est l'Isly de la République.

Le nouveau sultan, Moulay-Hafid, ne s'en installait pas moins à Fez. C'était le prétendant allemand et nous subissions immédiatement les conséquences de sa victoire. La situation diplomatique, déjà difficile, allait se compliquer de plus en plus et nous ne pouvions plus guère en sortir que par une faute des autres. Ils la commirent. Presque immédiatement parut une Note de l'Allemagne, assez discourtoise, sinon inquiétante, où les puissances étaient invitées à reconnaître le nouveau sultan. L'Allemagne leur donnait l'exemple en envoyant à Fez un consul allemand. C'était aller un peu vite en besogne et toute la diplomatie européenne ressentit une fâcheuse impression qu'elle ne dissimula qu'à demi. Le moment était venu de jouer serré.

Toute la fin du mois de septembre est remplie par une discussion internationale sur une Note franco-espagnole en réponse à la Note allemande et par une foule de petites querelles que nous cherchons un peu trop ostensiblement l'Allemagne. La Note franco-espagnole, très modérée, très sage, reçoit l'approbation de la plupart des puissances. Nous nous appuyons sur l'acte d'Algésiras en maintenant notre droit de conserver une situation spéciale au Maroc et d'exiger, pour une campagne très onéreuse, de justes indemnités.

C'est là-dessus qu'on se chicane encore un peu aujourd'hui ; mais il semble bien que, sauf les indemnités, l'Allemagne conseillère du Maroc et la France alliée de l'Espagne ne sont pas loin de s'entendre.

Elles y auront employé trois mois, marqués par deux gros incidents qui ont tourné l'un et l'autre à notre avantage. Le premier est la désertion de cinq Allemands de la légion étrangère à Casablanca. Cette affaire est maintenant éclaircie et liquidée. On sait comment elle traîne en longueur jusqu'au jour où l'Allemagne crut y trouver une diversion pour faire oublier une faute énorme de son empereur, c'est-à-dire la fausseté et désormais historique interview parue dans le Daily Telegraph. Guillaume II y livrait au monde entier le secret de négociations entamées entre l'Allemagne, la Russie et la France dans le but d'adresser des représentations à l'Angleterre pendant la guerre du Transvaal ? Le Kaiser espérait-il, par cette divulgation, brouiller l'Angleterre avec ses deux nouvelles alliées, la France et la Russie ? Toujours est-il que le résultat escompté ne fut pas obtenu et qu'une manifestation générale de blâme et d'ironie répondit à cette étrange confidence.

C'est alors que désapprouvé partout, et presque désavoué, même par le chancelier de l'Empire, l'Empereur confia à sa diplomatie le soin de réveiller l'affaire des déserteurs de Casablanca et de demander des excuses à la France qui aurait dû en recevoir. A son grand honneur, le gouvernement français, appuyé sur l'opinion unanime de la nation, refusa énergiquement et tint bon contre toutes les menaces, si bien que l'affaire était maintenant soumise à l'arbitrage du Tribunal de La Haye. Et c'est ainsi que l'interview du Daily Telegraph, doublée de l'affaire des déserteurs, reste toute entière au compte, non pas de l'Allemagne, mais de son empereur, sous le nom expressif des Deux Gaffes.

Malheureusement je n'en ai pas fini avec les crises qui ont troublé l'Europe dans ces derniers temps. Il me faut enregistrer encore le coup de théâtre austro-bulgaro du 3 octobre. Ici l'intérêt de la France est moins direct et elle peut se contenter d'exercer son influence dans l'intérêt de la paix. La Bulgarie se déclare indépendante. L'Autriche s'annexe la Bosnie et l'Herzégovine. Voilà le traité de Berlin violé et toute l'Europe en alarme. Mais quoi ! Suivant un mot déjà ancien, car il est de M. Thiers, il n'y a plus d'Europe et tout est permis aux audacieux. La diplomatie est sur les dents. Allons-nous assister au choc de deux Triplices ? L'Angleterre, la France et la Russie, prenant l'initiative, indiquent leur préférence pour la convocation d'une Conférence qui revisera le traité de Berlin. Les autres puissances atermoient, contestent. La Turquie elle-même hésite. Les Bulgares et les Autrichiens semblent décidés à régler directement l'affaire avec leur victime. En réalité, 1908 ne verra pas la fin de ces négociations épineuses et obscures. Elles traînent et traîneront sans doute encore longtemps. A l'intérieur, la politique française n'a pas varié. Il va sans dire que dans les deux derniers mois de l'année la Chambre, rappelée par le gouvernement le 13 octobre, s'attelle de nouveau à cette chimère de l'impôt sur le revenu et se préoccupe surtout d'expédier le budget pour arriver sans douzièmes provisoires au renouvellement sénatorial du 3 janvier. Elle y réussit et, après la petite navette traditionnelle, on aborde l'année nouvelle avec un budget voté. D'après les calculs de M. Poincaré, rapporteur du Sénat, il n'est en déficit que de cent millions. M. Caillaux a presque cessé de rire. Il a confessé naïvement qu'il n'était pas sorcier. Cent millions, au bas mot, au très bas mot ! Et le quatrième milliard est dépassé ! Nos finances en sont là !

La peine de mort n'est pas supprimée pour elles. Le sera-t-elle définitivement pour les assassins ? Gros point rouge qui a inquiété et irrité toute l'année l'opinion publique, peu bienveillante aux Pollet et aux Solbillard. La guillotine lui paraît nécessaire et, malgré la résistance des intellectuels et des idéologues, elle n'en veut pas démordre. La Chambre, dument avertie et sommée par le peuple, se décide, le mardi 8 décembre, à voter le maintien du châtiment suprême. En vain le gouvernement, soutenu par les socialistes, lui a-t-il opposé toutes les ressources d'une obstruction déloyale. Une majorité de 129 voix a décrété que la crainte de l'échafaud était encore, pour les assassins, le commencement de la sagesse. Ce vote, suivi d'un débat sur la disgrâce de l'amiral Germinet, coupable d'avoir dit la vérité, alors que le silence et même le mensonge font partie de la discipline, a donné quelque intérêt aux dernières séances de l'année. Il convient d'y ajouter une discussion patriotique sur l'augmentation de notre artillerie et quelques fastidieux rabâchages dédiés à l'impôt sur le revenu.

Mais, à côté, au-dessus de la politique intérieure et de la politique étrangère, au-dessus des grands intérêts du pays, au-dessus de la bataille des partis, au-dessus de la trêve des confiseurs, au-dessus de tout, un fait divers a passionné et passionne encore la France. Mme Steinheil a été la vraie héroïne de l'année. A certains moments, toute autre affaire paraissait oubliée. Et, en cette dernière quinzaine, après sept mois de recherches, après une obscure et interminable instruction, les Français ne pensent plus guère qu'à ce mélodrame organisé par une menteuse et peut-être perpétré par une hystérique. Les journaux en sont pleins et c'est à qui régalera d'histoires de brigands la curiosité faisandeuse du public.

Une pareille fièvre suggère à l'observateur des réflexions plutôt désavantageuses sur la mentalité nationale. Nous avons vraiment un goût excessif pour les aventures criminelles. Celle-ci ne fait pas beaucoup plus d'honneur à ses lecteurs qu'à ses commentateurs. L'effort de leur commune imagination change un assassinat banal en une tragédie romantique, avec entr'actes chez la portière. 1908 en gardera le nom. En dépit d'une agression imbécile dont on essaye de faire un complot ; en dépit d'une catastrophe sans nom qui vient d'épouvanter le monde, ce sera l'année de Mme Steinheil.

A. Claveau.

midi, 2^e au-dessus. Baromètre : 756^{mm}. Ciel brumeux, froid.)
Nice. — Température : à midi, 13^e ; à trois heures, 13^e.

Les Courses
Aujourd'hui, à 1 heure 45, Courses à Marseille. — Gagnants du Figaro :
Prix de la Corniche : Midinette II ; Limbric.
Prix du Prado : Saint Caradec ; Diadoque.
2^e Prix de la Société des Steeple-Chases : Lapis Lazuli ; Auerstadt.
Prix du Frioul : Pigneron ; Fine Mouche II.

A Travers Paris

S. Exc. le marquis del Muni, qui, en qualité de doyen des ambassadeurs, doit présenter aujourd'hui au Président de la République les hommages du corps diplomatique à l'occasion du nouvel an, n'est point le plus ancien chef de mission accrédité à Paris. Ce titre, comme il nous le faisait remarquer lui-même dernièrement, revient à M. Lardy, qui est ministre de Suisse à Paris depuis le 1^{er} mars 1883, et dont on célébrait, cette année même, le jubilé diplomatique. Mais c'est toujours à un ambassadeur que revient l'honneur de parler au nom du corps diplomatique à l'Elysée ; et, en vertu de cet usage, cet honneur échoit cette année à S. Exc. le marquis del Muni, qui représente à Paris S. M. le roi d'Espagne depuis la présidence de M. Félix Faure, à qui il présentait ses lettres de créance le 27 novembre 1897. C'est au Président Jules Grévy que M. Lardy avait présenté les siennes, il y a près de vingt-six ans.

Un fou. Hier, un individu d'une cinquantaine d'années est entré dans la cour du ministère de l'intérieur ; il a tiré un coup de revolver contre le cabinet de M. Clemenceau. Et puis, il cria : — A bas le tyran !... Vive la justice ! Comme il venait d'énoncer ce principe, M. Clemenceau qui s'était mis à sa fenêtre : — Ne lui faites pas de mal, dit le ministre : c'est un fou !... Evidemment.

Les délégués sénatoriaux qui viendront voter dimanche à l'Hôtel de Ville pour élire les nouveaux sénateurs de la Seine ont droit à une petite indemnité de déplacement. Mais cette indemnité, dont le principe remonte à des temps reculés où l'on ne prévoyait pas les moyens de transport actuels, est assez singulièrement réglée. C'est ainsi que les délégués sénatoriaux habitant Paris sont considérés comme n'y ayant aucun droit, tandis que ceux qui habitent les communes parsemées autour des fortifications touchent des sommes variant de 2 fr. 50 à 7 fr. 50. Venir de Bonneuil en Orléans, qui sont les communes les plus éloignées du département de la Seine, étant situées à 18 kilomètres de l'Hôtel de Ville, c'était tout un voyage il y a quarante ans ; mais aujourd'hui c'est une simple promenade, qui ne coûte pas plus de 3 à 4 francs en chemin de fer, et qui est payée au prix fort.

Par contre, les délégués qui d'Autueil, de Ménilmontant ou de Montsouris viendront, en auto-taxi, voter à l'Hôtel de Ville, en auront, aller et retour, pour 10 ou 12 francs de frais. Aussi certains délégués sénatoriaux parisiens sont-ils disposés à demander la révision du tarif des indemnités. Le syndicat de la Presse parisienne (directeurs de journaux) s'était réuni avant-hier pour décider des mesures à prendre afin de venir en aide aux victimes et à leurs familles. Il avait formé le projet d'une loterie de six millions à vingt francs le billet dont les directeurs de journaux garantissaient le placement sans aucun frais. Cette loterie, tirée en janvier avec trois millions de lots en argent aurait permis d'envoyer sûr l'heure une somme de trois millions à la Sicile. Mais l'autorisation ministérielle qui était nécessaire et qui a été immédiatement demandée à M. Clemenceau par l'ensemble des directeurs a été refusée et une souscription nationale a été adoptée, souscription à laquelle toute la presse collaborera en publiant les noms. Voici, à ce sujet, le compte rendu du Conseil des ministres qui en a délibéré jeudi soir : Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir, à six heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières. Le Conseil a décidé qu'il y avait lieu d'ouvrir une souscription nationale pour venir en aide aux victimes des désastres de Sicile et de Calabre. Le gouvernement demandera à toute la presse d'ouvrir des listes de souscription dans ses colonnes et de constituer un comité pour recueillir les sommes obtenues qui seront versées à la Banque de France. La Banque recevra de son côté toutes les sommes qui seront remises à ses succursales ou dans les bureaux des comptables de deniers publics : trésoriers généraux ou percepteurs. Le gouverneur, avec l'attaché du conseil de régence, suivra la recette des fonds qui lui fera tenir au gouvernement italien. Le Président de la République s'inscrit pour 25.000 francs, le Conseil des ministres pour 12.000 francs. Nous recevrons donc avec empressement les souscriptions de nos lecteurs et nous les verserons à la Banque de France, s'ils ne préfèrent le faire eux-mêmes directement : nous publierons, bien entendu, chaque matin, toutes sommes reçues la veille dans nos bureaux.

Prédiction pour la nouvelle année. Ce fut hier soir, pour l'Olympia, avec sa nouvelle revue, un triomphe véritable. Il y avait, on le sait, répétition générale de : 1909 !... Des Femmes !... Rien que des Femmes !... et cette féerie a été aux nues ! Tous les éléments de succès s'y trouvent réunis. Esprit boulevardier et blague montmartroise enchâssés dans un cadre d'une élégance raffinée, décors, costumes et mise en scène ultra-parisiens, c'est-à-dire somptueux et légers à la fois, interprétation surprenante et surtout abondance de scènes comiques d'un foisonnement extraordinaire. Avant tout compte rendu, on peut dès maintenant prédire que l'Olympia regorgera de monde : aujourd'hui 1^{er} janvier, en matinée et en soirée ; demain 2 janvier, en matinée et en soirée ; après-demain 3 janvier, en matinée et en soirée. Et qu'il en sera de même pendant de longs mois à l'Olympia !

Nous possédons un ministre des travaux publics qui est un très fin et très délicat lettré. Nous possédons un préfet de police dont on vante l'esprit clair et les idées nettes. Comment donc M. Barthou et M. Lépine peuvent-ils souffrir que sous leur règne les bureaux rédigent et publient des textes tels que celui qui vient d'être perpétré à propos des lanternes automobiles ? Voici le premier paragraphe — article 2 — dudit règlement qui est en vigueur à dater d'aujourd'hui même : « Ce centre de la source lumineuse sera à la même hauteur que celui de la plaque et à l'intersection de deux plans verticaux, l'un parallèle à l'axe du véhicule et l'autre à quinze centimètres à gauche de l'inscription. L'autre perpendiculaire et distant de quinze centimètres au moins du plan de l'inscription. » Jugez de l'état d'âme d'un modeste chauffeur auquel on communique ce pâté de textes et de l'émotion que lui-même doit en demeurer pantois et s'imaginer que jusqu'au moment où il

aura consulté le professeur de géométrie de ses enfants il sera hors d'état de se soumettre aux prescriptions nouvelles. Peut-être, à vrai dire, les rédacteurs du paragraphe que nous venons de citer, hantés de symbolisme, ont-ils souhaité que leur texte ressemblât à un encombrement de voitures ? En tout cas, on est tenté de leur répondre que s'il est nécessaire d'éclairer sa lanterne pour circuler en automobile, il est bon de l'éclairer aussi pour écrire en français.

Hors Paris

Ici, le froid, la neige, et bientôt, perspective plus horrible encore, la boue. Là-bas, le soleil, le ciel bleu et les routes blanches. Et que faut-il pour se trouver transporté sur ces rives merveilleuses, sous les arbres toujours verts des jardins de Monte-Carlo ? — Une nuit confortablement passée dans un sleeping-car. Comment s'étonner que le « Riviera-Palace », le plus bel hôtel de Monte-Carlo receive, chaque jour, un plus grand nombre de voyageurs. Parmi les notabilités qui villégièrent en ce moment, dans ce splendide établissement : Prince et princesse de Wagram, M. E. Palmer, le docteur Fuchs, M. Gaillard, M. Reilleinger, M. et Mme Peach, M. et Mme E. Watel, M. H. Königswarter.

Nouvelles à la Main

— Cette année, à cause du « pont » et des trois jours de fête, le jour de l'an est encore plus coûteux que d'habitude. — Le pont est à péage !

— Il n'y a que les pauvres gens du monde qui continueront de travailler de leur métier pendant les trois jours... — Hélas ! pour eux le pont est suspendu.

— Enfin qu'attend-on pour enlever la neige ? — Je ne sais pas... l'été !

Le Masque de Fer.

Le tremblement de terre

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE EN SICILE

Le syndicat de la Presse parisienne (directeurs de journaux) s'était réuni avant-hier pour décider des mesures à prendre afin de venir en aide aux victimes et à leurs familles. Il avait formé le projet d'une loterie de six millions à vingt francs le billet dont les directeurs de journaux garantissaient le placement sans aucun frais. Cette loterie, tirée en janvier avec trois millions de lots en argent aurait permis d'envoyer sûr l'heure une somme de trois millions à la Sicile. Mais l'autorisation ministérielle qui était nécessaire et qui a été immédiatement demandée à M. Clemenceau par l'ensemble des directeurs a été refusée et une souscription nationale a été adoptée, souscription à laquelle toute la presse collaborera en publiant les noms. Voici, à ce sujet, le compte rendu du Conseil des ministres qui en a délibéré jeudi soir : Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir, à six heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières. Le Conseil a décidé qu'il y avait lieu d'ouvrir une souscription nationale pour venir en aide aux victimes des désastres de Sicile et de Calabre. Le gouvernement demandera à toute la presse d'ouvrir des listes de souscription dans ses colonnes et de constituer un comité pour recueillir les sommes obtenues qui seront versées à la Banque de France. La Banque recevra de son côté toutes les sommes qui seront remises à ses succursales ou dans les bureaux des comptables de deniers publics : trésoriers généraux ou percepteurs. Le gouverneur, avec l'attaché du conseil de régence, suivra la recette des fonds qui lui fera tenir au gouvernement italien. Le Président de la République s'inscrit pour 25.000 francs, le Conseil des ministres pour 12.000 francs. Nous recevrons donc avec empressement les souscriptions de nos lecteurs et nous les verserons à la Banque de France, s'ils ne préfèrent le faire eux-mêmes directement : nous publierons, bien entendu, chaque matin, toutes sommes reçues la veille dans nos bureaux.

Mais la presse ne s'en tient pas là. Elle a voulu faire un effort personnel ; et après une entente avec les Sociétés de la Croix-Rouge française et la Société de secours aux blessés militaires qui en avait eu l'idée en même temps que le syndicat de la presse parisienne, il a été décidé que les directeurs de journaux prendraient sur les fonds personnels de leur syndicat une somme de dix mille francs pour permettre à la Croix-Rouge d'envoyer immédiatement des dames infirmières qui iraient donner leurs soins aux victimes de la catastrophe italienne comme elles l'ont fait si vaillamment pour les blessés et les malades du corps expéditionnaire français au Maroc. C'est le plus beau témoignage d'union et d'affection que l'on puisse donner à la nation italienne dans sa terrible épreuve. Une première mission de dames infirmières est partie dès hier soir pour Messine et Reggio avec le vicomte d'Harcourt, le vicomte de Nantons, Mme Fortoul, qui était allée à Casablanca au moment du débarquement de nos

Échos

La Température

Un brouillard assez épais couvrait hier matin la région de Paris. Il s'est dissipé et le ciel est redevenu clair. Mais ce qui reste toujours c'est la neige dans la rue. Le froid est vif. On a noté à Paris des minima de 12 et 14^e au-dessus de zéro. A midi, 5^e au-dessus. Baromètre en hausse continue, 777^{mm}. La pression atmosphérique devient très élevée sur tout le continent. La dépression de la Méditerranée qui a amené une tempête se comble lentement. Le vent est faible ou modéré sur nos côtes de la Manche et de l'Océan. Il est fort du nord-ouest avec mer grosse dans le golfe du Lion. Il a plu en France à Gap, à Lyon, à Limoges, au Havre et à Biarritz. Le froid s'accroît partout en France excepté dans le Nord-Ouest. Départements, le matin, au-dessus de zéro : 0^e à Rochefort ; 1^e à Nantes ; 2^e à Boulogne et à Cotte ; 4^e à Marseille et à Toulouse ; 6^e à Limoges ; 7^e à Dunkerque ; 8^e à Gap ; 10^e à Lyon ; 11^e à Clermont et à Nancy ; 13^e à Besançon ; 14^e à Belfort. — Au-dessus de zéro : 20^e à Cherbourg ; 30^e à Perpignan ; 40^e à Biarritz ; 60^e à Lorient ; 90^e à Brest ; 110^e à Alger. En France un temps nuageux est probable avec température voisine de la normale dans l'Ouest, très basse dans le Nord et l'Est. La température du 31 décembre 1907 était, à Paris : le matin, 2^e au-dessus de zéro ; à

troupes, et la générale Hervé, toutes deux infirmières majors de la Croix-Rouge.

La mission se compose, en outre, de Mmes de Montgoiffier, Orville, Carleton, Guillard, et de Mlle Fidière de Pringaux, Lépère, de Catters, Daire, Oberkampff et Falcon.

Ces nobles Françaises iront de la part de la presse parisienne distribuer des vivres et des couvertures et prodigueront leurs soins à la population sicilienne. Le contre-torpilleur de Toulon *Dunois* est mis à leur disposition par le gouvernement pour leur rendre leur arrivée plus prompte et leurs bienfaits plus immédiats.

Toute la France applaudit.

Voici le procès-verbal très simple que le syndicat de la presse parisienne a rédigé, à propos de ce geste chevaleresque :

Au cours de la réunion qui avait pour objet spécial d'examiner les meilleurs moyens de porter secours aux victimes de l'effroyable catastrophe qui a frappé la nation italienne, le comité du syndicat de la presse parisienne, sous la présidence de M. de Nanteuil, vice-président, a reçu la visite de M. le vicomte d'Harcourt, qui lui a remis la lettre suivante de M. le marquis de Vogüé, président de la Société française de secours aux blessés militaires :

Monsieur le président, Le comité central de la Croix-Rouge française, composé des trois Sociétés d'assistance aux blessés (Société française, Société italienne, Société américaine), Association des dames françaises, Union des femmes de France, profondément ému des souffrances qui frappent en Italie tant d'être humains, voudrait pouvoir contribuer à les soulager par les moyens qui sont à sa disposition. L'initiative du syndicat de la presse prodiguera certainement de la part du public français des dons généreux et abondants, mais outre les besoins d'argent, il y a en ce moment besoin urgent d'assistance matérielle aux malades et aux blessés, telle que peut la donner le personnel dévoué et expérimenté des infirmières de ces sociétés.

Je viens vous offrir ces concours. Peut-être votre syndicat pensera-t-il que les premiers fonds réunis par ses soins ne pourraient être mieux employés qu'en les affectant à un groupe de ce personnel sur les lieux mêmes de la catastrophe. Veuillez agréer, etc.

Marquis de Vogüé.

L'idée généreuse de la Société française de secours aux blessés militaires avait été précisément agitée au sein du comité, avant la réception de cette lettre ; aussi a-t-elle été immédiatement adoptée.

Le syndicat de la presse tenant à prendre à son propre compte l'envoi de cette noble mission, a voté sur ses ressources particulières les fonds nécessaires pour que les dames infirmières appartenant aux trois Sociétés de la Croix-Rouge française puissent être dirigées sans délai sur Messine.

Dans cette même séance le comité avait décidé de se rendre auprès du président du Conseil pour lui soumettre entre autres propositions, et tout d'abord, une émission de bons de la Presse qui, dans la pensée des directeurs de journaux, semblait devoir produire l'effet le plus important et le plus immédiat.

Le président du Conseil a ajourné sa décision au lendemain et, après en avoir délibéré en conseil des ministres, n'a pas cru devoir agréer cette proposition.

Le syndicat s'est de nouveau réuni à son siège social, à huit heures du soir, pour prendre connaissance de la réponse du président du Conseil et préparer la nomination du Comité général par la convocation des bureaux des associations de presse.

A la gare de Lyon

C'est à 10 h. 25 que la mission devait partir. Mais le train a subi un long retard par suite de l'engorgement des rails sur les voies du réseau P. L. M.

M. le comte d'Haussonville, vice-président de la Société de secours aux blessés, et Mme la comtesse d'Haussonville, présidente du comité de dames de cette Société, sont venus, ainsi que MM. de Valence, le général de Monnard, le colonel d'Harcourt, Mme Gallay, le comte et la comtesse de Kerveguen et les familles de ces dames infirmières, accompagner ces vaillantes Françaises à la gare de Lyon.

En attendant la formation du train, nous nous entretenons avec M. le comte d'Haussonville, le vicomte d'Harcourt, les vicomtes de Nantois et de Valence, qui d'abord tiennent à exprimer la reconnaissance de la Croix-Rouge pour l'accueil empreint et l'aide qu'elle a trouvée auprès du Syndicat de la presse.

Comme nous nous étonnons de la rapidité avec laquelle la mission a été constituée, MM. d'Harcourt et de Nantois nous donnent quelques détails intéressants sur la « mobilisation » des dames infirmières :

— Notre comité s'était réuni dès la nouvelle du cataclysme. Séance tenante, une première mobilisation a été décidée, des avis ont été lancés, et, en moins de vingt-quatre heures, tout notre personnel, et tout notre matériel étaient prêts pour le départ. Nos dames infirmières ont accouru en foule à notre appel : l'une de celles qui partent, prévenez seulement à cinq heures, c'est-à-dire cinq heures avant la mise en route, et réclamé son tour de campagne, et nous avons dû l'admettre au nombre des missionnaires.

Celles qui restent à Paris se sont fait inscrire pour les prochains départs, s'il y a lieu d'en organiser de nouveaux, et la Société devra choisir sur la longue liste des volontaires qui se sont offertes, car nous avons dix fois plus de personnel disponible qu'il n'en faut.

Le froid est pénétrant. On frissonne sous les fourrures. Quand arrivera-t-on au terme du voyage ?

— Nous aurons deux nuits de chemin de fer, répond M. de Nantois, et nous n'arriverons que dans la soirée d'après-demain samedi 2 janvier. Le gouvernement italien a mis gracieusement ses trains à notre disposition et, non moins gracieusement, la Compagnie P. L. M. nous a accordé le quart de place militaire que nous lui avons demandé pour nos dames infirmières, habituées au sleeping-car, mais qui, en campagne, ont voulu se contenter de simples voitures de première. C'est dans ces conditions que nos vaillantes compagnes se rendent à leur poste.

A Naples, nous nous diviserons en deux équipes, dont la plus forte restera dans cette ville, aux hôpitaux. J'accompagnerai l'autre à bord de nos bâtiments de guerre, dont le commandant a été avisé par le gouverneur de notre arrivée ; et nous irons rechercher les blessés jusque sur les lieux de la catastrophe pour les ramener par mer aux hôpitaux où les attendra notre première équipe.

M. le vicomte de Nantois est habitué à ces déplacements et son compagnon de voyage, M. le vicomte d'Harcourt, nous rappelle qu'il était, il y a un an pour jour, le 31 décembre 1907, au Maroc, avec quelques-unes des dames infirmières qui repartent aussi pour Naples et Messine.

La mission est attendue à bas par S. A. R. la duchesse d'Aoste et par le

duc d'Aoste, président de la Croix-Rouge italienne.

Elle emporte quatre grandes caisses de pansements et huit ballots de lainages.

Elle sera suivie de deux nouvelles missions de dames infirmières, envoyées par l'Union des Femmes de France et l'Association des Dames françaises, et qui partent ce soir et demain soir. Le *Forbin* sera mis à leur disposition.

Avant de monter dans le train, le vicomte d'Harcourt a eu l'agréable surprise de recevoir quatre mille francs pour aider aux secours qu'il apporte aux victimes du cataclysme. Ce don généreux lui était adressé par Mme Louis Stern née Ernesta de Hirschel qui, doublement émue comme femme de grand cœur qu'elle est, et comme Italienne, a tenu à être au nombre de ceux qui sont venus en aide aux malheureux Siciliens. Elle a, d'autre part, envoyé mille francs à la souscription ouverte par l'ambassade d'Italie.

Les secours

LA SOUSCRIPTION NATIONALE

M. Caillaux, ministre des finances, a conféré hier avec le gouverneur de la Banque de France au sujet de la souscription nationale à ouvrir pour les victimes des catastrophes d'Italie.

M. Pallain va immédiatement adresser au gouvernement italien un premier envoi de cent mille francs qui est constitué jusqu'à concurrence de cinquante mille francs par l'offrande de la Banque de France.

Voici la première liste de souscription remise hier soir à l'ambassadeur d'Italie :

MM. Rothschild frères.....	Fr. 100.000
Banque de France.....	50.000
Duc de Camastra.....	20.000
Compagnie d'Assurances Générales	5.000
MM. Heine et Cie.....	3.000
MM. Mirabaud et Cie.....	3.000
MM. Vernes et Cie.....	3.000
MM. Mallet Frères et Cie.....	3.000
MM. Hottinguer et Cie.....	3.000
Agence Fournier.....	500
Bondi Gino.....	510
M. Mazzucchi E. F.....	300
M. Anonyme.....	200
M. A. Guicciardi.....	250
M. Maurice Soupeaux.....	50
M. Berni.....	25
M. Otton.....	50
Anonyme.....	20
M. C. Jeannot.....	10
Une famille italienne habitant Paris	1.000
Total.....	192.915

Le comte Gallina a ouvert hier une souscription au siège de l'ambassade, 73, rue de Grenelle, invitant les Italiens résidant à Paris et en France à venir en aide à leurs compatriotes si cruellement éprouvés et qui se trouvent dans le plus complet dénûment.

L'ambassadeur s'est inscrit le premier pour une somme de 5,000 francs.

A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENTS

A l'Hôtel de Ville, M. Joseph Ménard, vice-président du Conseil municipal, a annoncé que le bureau du Conseil avait décidé d'envoyer 30,000 francs aux sinistrés de la Sicile, au nom de Paris.

Suivant l'exemple donné par MM. Messager et Broussan, directeurs de l'Opéra ; par M. Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, les directeurs des théâtres parisiens, réunis hier à l'Opéra-Comique par M. Albert Carré, ont décidé que des représentations seraient données avec le concours de tous les théâtres faisant partie de l'Association, au profit des victimes de la catastrophe de la Sicile.

Ce que seront ces représentations ? quel en sera le nombre ? C'est ce qu'une réunion ultérieure, d'ailleurs très prochaine, décidera définitivement.

C'est vendredi prochain, 8 janvier, qu'aura lieu au théâtre lyrique de la Gaîté la représentation de gala organisée par MM. Isola, au bénéfice des victimes de la Sicile et de la Calabre.

Un des principaux attraits de cette soirée, qui en offrira de nombreux, sera un opéra italien, joué par des artistes italiens, que MM. Isola font venir tout exprès à Paris à cette intention.

L'Association syndicale professionnelle des journalistes républicains français a envoyé à la Presse italienne toutes ses condoléances.

Le maire de Toulon a adressé ce soir une somme de mille francs au maire de Rome.

Le Conseil municipal de Reims a voté un crédit de 500 francs, que le maire enverra à la Banque de France.

A L'ÉTRANGER

M. Barrère a fait connaître au gouvernement italien que le gouvernement français est prêt à prendre toutes mesures pour secourir les populations de la Calabre et de la Sicile, désirant ainsi donner un gage de sympathie à l'Italie, si durement éprouvée.

Le commandant Saint-Pair, attaché naval à l'ambassade de France, est parti pour Messine en vertu des ordres de M. Barrère.

A Athènes, dès l'ouverture de la séance de la Chambre, le président s'est associé au deuil qui frappe l'Italie et le gouvernement italien. Le ministre de l'Intérieur, au nom du gouvernement, s'est joint à ces condoléances, et la Chambre a salué d'applaudissements unanimes les deux discours.

Les journaux publient des articles très émus. Un comité, que préside le métropolitain, ouvre une souscription. Une représentation de gala est organisée par une troupe de passage. La famille royale a retenu un place.

A Berlin, le Conseil municipal a voté 50,000 marks pour les sinistrés de Sicile. Un anonyme a envoyé à Dresde, au consul d'Italie, 30,000 marks. Le comité de secours, qui s'est constitué sous la protection de l'Impératrice, tiendra sa première séance officielle le 2 janvier. Les Compagnies de paquebots et les grands expéditionnaires de Berlin feront parvenir franco les dons et secours.

L'Empereur a envoyé aussitôt une

somme de 6,000 marks. A la Cour, on ne parle que de la catastrophe. L'Empereur en a été affecté au plus haut point et a fait donner l'ordre, par télégraphe sans fil, au *Victoria-Louise* et au *Hertha* de se rendre immédiatement en Sicile, avec des vivres et des couvertures.

A Madrid, le ministre des affaires étrangères a chargé l'ambassadeur près le Quirinal d'exprimer au gouvernement italien les sentiments de profonde douleur causés au gouvernement espagnol par la catastrophe de la Sicile et de la Calabre.

A Ottawa (Canada), la colonie italienne ouvre une souscription. Des crédits seront votés pour les victimes dès la rentrée du Parlement.

A Sydney-Melbourne, des souscriptions sont ouvertes. A Washington, la Société de la Croix-Rouge américaine a voté un secours de 250,000 francs qu'elle enverra demain à la Croix-Rouge italienne.

De New-York, on signale que parmi les souscriptions recueillies aujourd'hui pour les victimes des tremblements de terre d'Italie, il y a : la Standard Oil, 50,000 francs ; la Corporation de l'acier, 125,000 francs.

L'escadre de cuirassés américains sera envoyée en Italie, d'ici une douzaine de jours, si sa présence est nécessaire.

Le roi Édouard a envoyé de Londres 500 guinées, la Reine 250, le prince de Galles 200 à la souscription ouverte par le lord-maire de Londres pour les victimes des tremblements de terre.

A New-York, le président Roosevelt enverra lundi prochain au Congrès un message demandant des crédits. Les gouverneurs d'État et le clergé catholique organisent des souscriptions.

Ordre a été envoyé à la canonnière *Scorpion*, stationnée à Constantinople, de partir pour Messine. *Le Celtic*, du service de l'intendance, est parti, emportant pour Messine un million et demi de rations primitivement destinées à ravitailler l'escadre américaine.

M. de Pommayrac

Pour souffrir de tout cœur avec l'Italie, la France n'avait pas attendu d'être frappée directement par le désastre de la Sicile. Nous sommes atteints, à notre tour, dans la personne de notre représentant à Messine, et cette union dans le malheur augmenterait encore, s'il se pouvait, nos sympathies pour notre secourable Italie.

M. de Pommayrac, consul de France à Messine, a péri — nous l'avons annoncé en dernière heure — avec sa fille et son fils. Mme de Pommayrac, qui a seule échappé à la catastrophe, où sa raison a failli sombrer, se trouve en traitement à l'hôpital de Milazzo.

Notre infortuné compatriote appartenait à une famille très connue à Paris. Son frère est le colonel de Pommayrac qui prit sa retraite comme colonel du 5^e chasseurs à Alger, et sa sœur aînée, qui avait épousé sous l'Empire M. de Presle, officier aux gardes, et qui de vient en secondes noces la belle-sœur d'Edouard Detaille, dont elle avait épousé le frère, brilla un instant au théâtre sous le nom de Prély.

M. de Pommayrac, qui avait cinquante-huit ans, appartenait à la carrière consulaire depuis 1881. Il y était entré comme chancelier après avoir, pendant sept ans, été administrateur des affaires indigènes en Cochinchine ; il avait franchi les divers grades qui l'avaient conduit au consulat de Messine, en servant son pays dans les postes les plus éloignés et les plus difficiles et sous les climats les plus rudes, en Amérique, en Chine, aux Philippines, et c'est dans la situation de choix, où il avait été envoyé sur sa demande, et où il croyait sans doute rencontrer le calme et le repos, entouré de sa famille, sous un climat enchanteur, qu'il a trouvé la mort.

A l'ambassade d'Italie

En raison du grand deuil de l'Italie par suite de l'épouvantable catastrophe qui a désolé la Sicile et la Calabre, le comte Gallina et les membres de l'ambassade d'Italie ne prendront pas part à la réception du jour de l'an à l'Élysée.

L'ambassadeur ne voulant toutefois pas laisser passer ce jour sans présenter au Président de la République l'hommage de ses vœux a demandé la faveur d'une audience particulière qui lui a été aussitôt accordée.

Le comte Gallina nous fait savoir que dans les tristes conditions présentes il se voit obligé à ne pas se rendre aux invitations personnelles qui lui ont été adressées.

André Nède.

Aux pays dévastés

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

A Messine

Les détails qu'on reçoit sur la situation de Messine sont de plus en plus terrifiants.

Cette cité si florissante, il y a quelques jours, donne aujourd'hui l'impression d'une ville bombardée par une escadre d'un millier de cuirassés. Ce ne sont que pans de murs lézardés, s'effondrant ou menaçant de s'effondrer.

La nuit, c'est encore plus lugubre. La lumière manque. Les navires mouillés en rade projettent des rayons électriques sur les ruines. Le manque d'eau augmente la gravité de la situation. Les troupes des équipages italiens, anglais et russes sont continuellement sans repos leur œuvre de sauvetage. On voit partout des morts et des blessés. On trouve des têtes, des bras, des jambes coupés, des corps horriblement écorchés sous les décombres d'où s'exhalent des odeurs cadavériques.

Sur la plage, envahie par la vase, des groupes de plusieurs milliers d'individus, de tout âge et de tout sexe, errent à demi nus.

Beaucoup de petits enfants sont morts de froid. Il y a eu de nombreux cas de folie furieuse.

L'ingénieur Soave, retiré des décombres, chante et danse en criant que Messine n'est pas détruite et que seule sa famille a disparu.

M. Ripollini, procureur général à Messine, est mort. Les nouvelles manquent au sujet de plusieurs professeurs de l'Université.

M. Biroi, syndic de la commune de Brescia, qui habitait l'hôtel de Trinacria,

fut enseveli sous les décombres. Il passa cinq heures à appeler à l'aide. Ayant trouvé un bâton, il l'agita désespérément à travers une fissure. Finalement plusieurs personnes s'approchèrent pour lui porter secours, mais une nouvelle secousse les mit en fuite. Des marins parvinrent à retirer le syndic et à le transporter sans connaissance sur leur navire. Il raconta avoir dîné la veille à table d'hôte avec des Anglais, des Allemands et des Français ; ces derniers étaient au nombre de cinq ; tous ont péri.

Le jeune Gabi, âgé de douze ans, fils d'un professeur, sauva son père et sa mère, ensevelis sous les décombres.

L'aspect du détroit de Messine est complètement méconnaissable. Des grappes de cadavres nus surnagent, le courant les entraîne au large.

Le capitaine du *Makaroff* qui, pendant quatre jours, a accompli des prodiges pour le sauvetage, déclare que pour retirer les cadavres et dégager les victimes qui sont encore vivantes sous les décombres, il faudrait 25,000 hommes.

Le cuirassé *Napoli* est arrivé avec les premiers secours.

Des fours ont été construits ; les troupes protègent les magasins de denrées alimentaires pour empêcher que les tentatives de pillage ne se renouvellent.

Les prisonniers condamnés à de longues peines ont été embarqués à bord du *Napoli* ; les autres ont été renvoyés à leurs familles.

L'inhumation des cadavres et les opérations de désinfection ont commencé.

Les souverains resteront à Messine. Aujourd'hui le Roi a visité les villages les plus éprouvés de la côte sicilienne. Demain il visitera les villages de la côte de Calabre.

La Reine continue à visiter et à reconforter les blessés.

Le Roi à Reggio

Le roi Victor Emmanuel, accompagné des ministres MM. Orlando et Bertolini, est arrivé à bord du *Coati*.

Il a parcouru la côte et la ville, se rendant compte de l'étendue du désastre, qui est terrifiant.

En allant à la marine, on passe au milieu des cadavres placés dans des positions et ayant des expressions effrayantes : les corps sont écrasés, les visages défigurés ; le spectacle est horrible. Des équipes de soldats travaillent avec un dévouement inébranlable. Un médecin soigne les blessés. Malheureusement les objets les plus indispensables manquent et les soins du médecin ne suffisent pas.

Les survivants terrorisés, souffrant de la faim, orient et demandent de l'aide. De nombreux blessés sont dans les rues, attendant qu'on les enlève et qu'on leur donne des soins. Les équipes de sauveteurs font des efforts inouïs, mais ne peuvent aller assez vite et suffire à tout.

Les paysans errent en troupe sous la pluie ; ils supplient qu'on accorde un abri ; à peine recueillis, le moindre coup de vent, le moindre bruit leur fait craindre un nouveau tremblement de terre et ils se sauvent en hurlant.

Le Roi a reconforté de son mieux tous ces malheureux. Il leur a promis de faire tous ses efforts pour mettre rapidement un terme à leur douloureuse situation. Il leur a annoncé que des navires arrivaient pour les secourir. Il a été acclamé.

Il est ensuite remonté à bord du *Victor-Emmanuel*. Il a télégraphié à M. Giolitti qu'il avait trouvé Reggio dans les mêmes conditions désastreuses que Messine.

Un autre navire russe portant des blessés arrivera à Syracuse.

Le député Demetrio Trippi a été rattrapé des décombres grièvement blessé. Il a succombé dans la soirée.

Momentanément, le ravitaillement de Reggio peut se faire seulement par mer. On croit qu'il sera nécessaire pour remédier radicalement à la situation présente de transporter ailleurs tous les survivants de Reggio et de Messine. Il faudra pour cela employer les grands vapeurs qui servent à transporter les émigrants, car il s'agit du déplacement de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Palmi et ses environs

Les deux tiers de la ville sont détruits. Il est impossible de calculer le nombre des victimes, presque toutes étant encore sous les décombres. On parle de 12 à 13,000 morts.

Le duc d'Aoste est venu visiter Palmi avec le général Mazzielli.

Les morts retirés jusqu'ici sont au nombre d'environ 700 ; ils appartiennent à toutes les classes de la population. Aucune maison n'est habitable. Les députés Bovi et Alessio sont sains et saufs.

Dans la journée d'hier des escadilles de torpilleurs ont parcouru les côtes de la Calabre à la recherche des victimes — de trop nombreux groupes de naufragés que l'on recueille morts ou à demi-morts — et ont exploré les localités dont on est sans nouvelles. De temps en temps, on découvre que des villages ont disparu complètement.

Seminara est détruite. Il y a 1,500 morts à Sinopoli et à Sanpicioppo. Les autres petites villes de la région sont très endommagées, le nombre des morts et blessés y est élevé.

A Sant'Eufemia, il y a deux mille morts et le reste des habitants a disparu. A Bagnara, il y a plus de 2,000 morts.

Les dépêches se succèdent impitoyables, sans une seule note consolante. En réalité la côte de la Calabre, sur une étendue de 50 kilomètres, est complètement ravagée et effondrée. D'autre part, la mer est mauvaise et rend tout secours difficile.

Les petits villages de l'intérieur, dont on commence seulement à avoir des nouvelles ce matin, sont tous atteints. Partout des ruines et des cadavres. La catastrophe est indescriptible.

Des bataillons de soldats sont partis pour apporter des secours, mais les difficultés sont énormes, car les routes ont disparu et l'aspect du pays est complètement changé. Le temps est épouvantable. Il pleut, il gèle. La population meurt de faim et de froid.

Chaque jour on apprend de nouveaux désastres.

Ainsi deux prêtres de Scilla qui sont arrivés à Messine, miraculeusement échappés à la mort, assurent qu'ils sont les seuls survivants de cette ville qui comptait 7,500 habitants.

Ils ajoutent, et malheureusement on commence à le croire, que le désastre de la côte calabraise est bien plus grave encore et plus étendu qu'en Sicile.

L'odeur des cadavres à Sant'Eufemia

a attiré des nuées de corbeaux qui dépècent les morts.

Des affamés se sont rués sur l'ancienne maison des douaniers. Les derniers arrivés se sont jetés sur les premiers et les ont tués pour leur arracher un peu d'aliments.

Des malfaiteurs pillent les ruines. Les quelques soldats survivants ne peuvent les arrêter.

Tout le personnel du chemin de fer de la côte calabraise est mort.

Le village de San-Gregorio est détruit. Il y a une centaine de morts, presque tous ensevelis.

Il y a aussi de très nombreux blessés ayant besoin de secours.

A Sbarre-Superiore, près de Reggio, les maisons sont écroulées ou menacent ruine.

Les survivants entourent les passants criant : « Nous avons faim ! Secourrez-nous ! »

Des centaines de morts se trouvent sur le sol attendant l'inhumation. Le village de Misitano n'existe plus.

Le long de la route de Lazzaro à Reggio, la désolation et l'épouvante régnaient. Des petites maisons de paysans ont disparu ; le mouvement de la mer les a englouties.

Les eaux de la mer ont inondé les campagnes. D'immenses bois d'orangers ont été emportés.

De Lazzaro à Reggio on rencontre de nombreux groupes de survivants allant à Lazzaro où les communications commencent à se rétablir.

Le village de Bocale a été complètement anéanti.

Dans le voisinage de la mer, les ruines sont plus grandes.

Le pont sur le Fiumarella, près de Pellaro, a été enlevé par la mer, et emporté très loin, avec la ligne de chemin de fer.

Partout dans les campagnes on trouve des cadavres.

Le long du chemin de fer, on travaille à rétablir les communications télégraphiques. Des villages de la commune de Pellaro, il ne reste qu'un amas de pierres. Des centaines de morts restent sans sépulture.

Dans la campagne, on entend des pleurs déchirants.

A Catane

Les réfugiés continuent à arriver à Catane. Les citoyens donnent des vivres, des vêtements et fournissent des logements.

Catane présente un spectacle bien douloureux. Les survivants, boîtes, avec les bras et la tête enveloppés de bandes, circulent.

Partout, les Comités de secours travaillent énergiquement, organisant des cuisines économiques.

Le cardinal Francisca Nava, archevêque de Catane, est parti pour Messine.

A Naples

Lugubre aspect de Naples ! Toutes les rues y sont sillonnées par des processions de véhicules et de brancards qui transportent des blessés.

Les malheureux sont dans un état horrible. La plupart sont non seulement mutilés, mais affreusement brûlés.

Le steamer *Simeto* en a amené quatre cents, dont cent soldats de la garnison de Messine ; le cuirassé russe *Slava</*

Messine et de Reggio, leurs chanoines et presque tous les religieux et religieuses des divers couvents, très nombreux, on le sait, dans les villes italiennes.

Puis le général Costa, le lieutenant-colonel Scaldara, plusieurs officiers et de centaines de soldats, de douaniers, et de carabiniers (sept de ces derniers ont seuls échappé).

M. Ripollini, procureur général. Les élèves des collèges des deux villes, sauf sept ou huit dans chaque établissement, c'est-à-dire les enfants des plus riches et aristocratiques familles de l'Italie du Sud.

Presque tous les employés de la gare. Plusieurs députés ou anciens députés, parmi lesquels M. Tripepi, M. Orioles, M. Nol et M. Nicolas Fulci, dont la mort a été tour à tour annoncée et démentie, par suite d'une confusion de nom avec son frère, M. Ludovic Fulci. Celui-ci a subi ce martyre de rester, pendant quinze heures, près d'une cave où son frère était englouti, attendant ses plantes et ses supplications et ne pouvant lui porter secours... Il ne s'est retiré que lorsqu'il a eu la douleur certaine que la mort était venue mettre un terme à ses souffrances.

Tout le Conseil municipal à l'exception de l'ancien maire et de l'un des adjoints. Les deux fils du docteur Palermo, de l'Université de Messine qui est arrivé à Palermo avec sa femme, tous deux en chemise et enveloppés dans des couvertures.

M. Valore, directeur de l'Agence d'information Stefani.

Le capitaine de frégate Passino.

M. Fritz Roberto qui s'est suicidé après avoir vu périr toute sa famille sous ses yeux.

Le baryton Anneschi et sa femme ainsi qu'un de leurs amis, le señor Gamba.

Mme Pogson, femme du consul anglais.

M. de Pommarac, consul de France, sa fille et son fils.

Nous ne mentionnons ici que les noms qui nous ont été transmis par le télégraphe. Mais d'ici à quelques jours, combien d'autres familles vont être en deuil.

Par contre nous avons reçu la nouvelle que M. Jacob, consul général à Messine, sur le sort duquel on avait les plus vives inquiétudes, avec été sauvé sa famille.

X. X.

Le Monde & la Ville

SALONS

Le jeudi 1er janvier, musique intime chez Mme Charles Carroll, dans ses salons de la rue Vancaeu.

Mme Georges Farcy, femme de l'architecte bien connu, a donné une belle manifestation musicale dans ses salons de la rue Villaret-Joyeuse. Au programme :

Mlle Jeanne Durif dans les œuvres de M. Esclary ; Mlle Alice de Clary, Marguerite Louvat, Jane Bellamin, Alice Le Naven, Blanche Baray, Clémence Glez, Céline Tournier, André Dalgny, Mmes Magda Bellion, Eugénie Gonnet ; M. Espagnon, le compositeur Victor Staulu, furent tous très acclamés.

Après la partie musicale, on joua *Contra double*, saynète de Mme Louise d'Alq, jouée par la charmante maîtresse de la maison, Mlles André Martel, Aida Verrier, Georgette Farcy ; M. Lemarchand, Georges Travailleur et de Lavarenne ; *Une Riche idée*, un acte psychologique de M. Lucien Marot, enlevée de verve par Mme Farcis, Mlle Pavret, MM. Max et Taskin.

Grand succès pour tous ces excellents interprètes.

Merveilleusement réussie, la soirée de bienfaisance organisée dimanche dernier à Saint-Petersbourg par le premier comité de la Croix-Rouge de Russie, sous le patronage de la grande-duchesse Elisabeth Fedorovna et sous la présidence de la princesse Galitzine et de Mme de Bellegarde, née princesse Orousoff, au profit du premier comité de la Croix-Rouge de Russie.

Toute la haute noblesse de la capitale a pris part à cette grande fête artistique de la charité russe. Les interprètes du superbe programme étaient : Mme Lipkowskaya, M. Smirnov, du théâtre impérial Marie ; Mlle Prébroganskaya, première danseuse ; M. Koussoff, directeur de ballet, de ce même théâtre. Ils furent longuement acclamés.

On termina par *Feu sous la cendre*, de Michel Provins, admirablement joué par la ravissante Mlle Louise Derval, du théâtre impérial Michel, et par M. Mauloy, qui furent l'objet de longues ovations.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

Le grand-duc Michailowitch a quitté Paris pour se rendre à Saint-Petersbourg.

M. de Flotow, ministre plénipotentiaire, autrofois conseiller de l'ambassade d'Allemagne en France, actuellement chef de la section du personnel du service diplomatique à l'Office des affaires étrangères de l'empire allemand, a été nommé grand-officier de la Légion d'honneur.

M. Charles Lahovary, député au Parlement roumain, rapporteur du traité de commerce franco-roumain, a été promu officier de la Légion d'honneur.

Par suite d'un accident d'automobile, sans aucune gravité d'ailleurs, Mme Charles Max ne chamera pas dans les auditions de *La Vie d'une rose* et sera remplacée par Mme Mellet-Joubert.

CERCLES

Demain premier scrutin de ballottage de l'année au Jockey-Club et au cercle de l'Union. C'est le 10 janvier que les membres du Jockey-Club se réuniront en assemblée générale extraordinaire pour élire le président du Cercle, en remplacement du regretté duc de Doudevaux.

Le nouveau président dont les pouvoirs expireront avec ceux du comité sera soumis à la réélection à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu comme tous les ans, à la fin du mois de mars.

Hier première journée de patinage au cercle du Bois de Boulogne. La réunion était nombreuse, et les patineurs avaient tenu à rivaliser entre elles d'élégance. Leurs toilettes collantes donnaient tout le relief désirable à la joie de leurs mouvements.

La séance du matin a été interrompue par les déjeuners dans les salons du Cercle. Les groupes qui se formaient autour des brasseurs étaient des plus gracieux.

Reconnu sur le horse-shoe-pond et sur la pelouse :

Comtesse de Sainte-Suzanne, baronne Desmousses, comtesse Ducos, princesses Sulikowska, comtesse Recopé, comtesse de Beque deliévre, Mmes Filardoni, Evans, Alcora, Fina, Boutillier, Pinto, Desbordes, Harrison, Gonzales-Moreno, Delaunay-Belleville, Martinson, Pagan, J. E. Mallet, Chantel, del Castillo, J. Pesty, Aumont, Bertiers, Schön, Brinquart, Chabrier, Rincón Gallardo, Halfon, Bignon, Micard, de Givré, Lambert de Sainte-Croix, etc.

Baron de La Grange, comte E. Frémy, vicomte de Rivier, duc de Morny, baron Castex, vicomte de Douville-Mailletou, comte de Camondo, duc d'Elchingen, baron d'Avenio, vicomte Charles de Montreuil, comte de Castellane, vicomte de Mungos, MM. Schumberger, Lahovary, Martinez Vbor, Walter, Davry, Vieville, Pignat, Rincón-Gallardo, Tétart, Guzman Blanco, Roland Gosselin, de Constantinovich, Fauchier-Delavie-

rne, Lavallée, Armand Delille, Lillon, Alcora, Urzanski, H. de Sinay, Lazzaraga, Edmond Béjot, Darin, S. Vagliano, Bignon, Maurice Gourgaud, M. Pinto, C. Pinto, Hubert Michol, Gaze-Sencier, etc.

MARIAGES

M. Louis Théodor-Ravelo de Tovar, fils de l'ancien consul du Venezuela, épouseira prochainement Mlle Marie-Louise Bara, fille de M. Bara, fondé de pouvoirs, associé à titre de change.

DEUIL

Nous apprenons la mort : — De Mme Louisa, née Demont-Rond, mère de M. Charles Loonen, de Mme Malher, de Mme De-soille, femme du général gouverneur de Reims et grand-mère de la comtesse Odet de Jumilhac. Les obsèques seront célébrées demain, à midi, à Saint-Pierre de Laillon, où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au Père-Lachaise. — De M. Oswald Taillefer, ancien officier de marine, ancien député de la Dordogne, officier de la Légion d'honneur, décédé à Cénac-sur-le-Sarlat, à l'âge de soixante-deux ans. Fils de M. Taillefer, député de la Dordogne, il était le petit-fils de Jean-Guillaume Taillefer, membre de l'Assemblée législative en 1790 et ensuite membre de la Convention nationale. — De la princesse Mazaslawy, fille du général et de Mme Mezentzoff, décédée à Saint-Petersbourg.

— A l'arrivée, à Scar, du cercueil qui contenait le corps de M. de Kerjégou, le regretté député du Finistère, toute la population se trouvait réunie sur la route de Bannalec, pour le conduire à l'église. Le cercueil était escorté des gardes-chasse en armes.

La cérémonie religieuse eut lieu avant-hier. Malgré un temps épouvantable, l'église et le bourg ne suffisaient pas à la foule énorme de toute la région avec les autorités civiles et militaires et les notabilités du Finistère.

Après l'absoute, le cercueil précédé par les pompiers, les gardes-chasse et un nombreux clergé, fut porté au cimetière. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Allard, préfet du Finistère ; Pichon et Hémon, députés ; Louppe, vice-président du conseil général ; Olivier, maire de Scar, et Quiniec, conseiller général.

Le deuil était conduit par le marquis de La Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, et le marquis de Ganay.

Avant l'inhumation des discours ont été prononcés par MM. Allard, Louppe, Pichon et Hémon.

Ferrari.

A l'Etranger

La crise orientale

Londres, 31 décembre.

La *National Review* publie, dans son numéro de janvier, sous la rubrique : « Episodes du mois », des réflexions concernant la crise orientale.

Après avoir fait remarquer que les heurts relatifs aux intentions pacifiques de l'Empereur d'Autriche et à l'aplanissement du différend qui a surgi en Orient ne sont pas confirmés, la revue anglaise constate que la diplomatie autrichienne est aussi intraitable que jamais et ne témoigne aucune considération pour l'Europe. L'Allemagne elle-même est déçue par la diplomatie de son allié.

La *National Review* continue ainsi : « Nous ne savons pas comment se terminera la phase actuelle de la crise orientale, dans laquelle la solidarité de la Russie, de la France et de la Grande-Bretagne, le sang-froid de la Turquie et l'impartialité de l'Italie sont ce qu'il y a de plus rassurant ; mais si l'Autriche et l'Allemagne désirent une solution pacifique de cette crise dangereuse, elles pourront, quand elles le voudront, obtenir aisément ce résultat. »

« Or aucune de ces deux puissances n'a encore fait une seule démarche pacifique ; les autres puissances feront bien de se rendre compte de la pénible alternative dans laquelle elles se trouvent, afin de ne pas être surprises, si l'orage éclatât dans trois mois comme conséquence logique du coup calculé avec tant de soin par le baron d'Ervenath, et dirigé premièrement contre la Russie, deuxièmement contre la Turquie constitutionnelle, troisièmement contre la Double Alliance, et quatrièmement contre l'Entente cordiale. Alors qu'on a préparé tant de ponts, une guerre purement locale paraît inconcevable ; mais il n'est pas trop tard pour sauver la situation si l'Europe la comprend et reconnaît ce qu'il y a réellement au fond de la politique austro-allemande. »

Le Parlement turc

Constantinople, 31 décembre.

La Chambre a fixé au 11 janvier la discussion de l'interpellation du député Djahid, sur la politique générale du gouvernement, et au 14 janvier celle du député Cosmid, sur une récente tentative d'agression contre l'héritier du trône, Reched-effendi.

La Chambre a décidé d'envoyer un télégramme de sympathie au Parlement italien et s'est ajournée au 11 janvier.

Le ministre des finances a déposé le projet relatif à la dette flottante élaboré sur les conseils de M. Laurent.

Presque tous les députés arméniens ont refusé d'assister au banquet que le Sultan offre ce soir aux députés, parce qu'ils estiment que le Sultan est responsable des calamités de la race arménienne.

Sympathies franco-tchèques

Prague, 31 décembre.

Les étudiants de Prague ont invité l'Association générale des étudiants de Paris à se faire représenter par une délégation à l'occasion du 500^e anniversaire du décret qui a donné à l'université de Prague l'organisation que possédait à cette époque l'université de Paris.

En Perse

Tabriz, 31 décembre.

On annonce que les cosaques du colonel Liakoff s'approprient à marcher sur Tabriz et à se mesurer avec les révolutionnaires, qui se sont emparés de 2,000 tomans.

Sommé par un club d'andjums de Tabriz de verser 1,800 tomans aux mains du gouvernement persan, le surintendant des télégraphes indo-européens s'y est refusé. Il a suspendu l'acceptation des télégrammes, après en avoir informé les consuls et les marchands, et a demandé des instructions à Londres.

Londres, 31 décembre.

Une note de sources officieuses confirme que les gouvernements russe et britannique sont en pourparlers au sujet de la politique qu'adopteront conjointement les deux gouvernements à l'égard de la Perse.

COURTES DÉPÊCHES

— On télégraphie de Tanger que Moulay Hafid a l'intention de se rendre à Rabat après les fêtes du Ramadan pour y recevoir les ministres étrangers.

— Le général Stépanovitch, ministre de la guerre de Serbie, a donné sa démission qui a été acceptée par le Roi.

— Le président Roosevelt a annoncé qu'un ingénieur serait chargé d'accompagner M. Taft dans sa visite des travaux du canal de Panama.

— Trois cent cinquante fonctionnaires de la liste civile ottomane se sont mis en grève pour protester contre le non-paiement de leurs salaires.

— Le paquebot autrichien *Dahomey* s'est échoué aux îles Bahamas. L'équipage est sauvé.

— Le bureau de poste de Lenkorau, dans

le gouvernement de Bakou, a été attaqué par des bandits, qui ont emporté les 40,000 roubles que contenait la caisse.

Figaro en Belgique

La succession de M. Gevaert

Bruxelles, 31 décembre.

Ainsi que je vous l'avais fait prévoir, c'est M. Edgar Tinel qui succède à M. Gevaert comme directeur du Conservatoire de Bruxelles.

Né à Sinay, en Flandre, en 1854, il était, en ces derniers temps encore, directeur de l'Institut de musique religieuse de Malines ; membre de la classe des beaux-arts de l'Académie de Belgique depuis 1902, il est connu surtout pour ses deux grands oratorios, *Saint-François* et *Sainte-Godelive*. — HAARY.

Figaro à Londres

LE KAISER ET SON CHANCELIER

Londres, 31 décembre.

La *National Review* publie un article très dur contre le prince de Bîlow qu'elle accuse d'avoir, dans l'incident de l'article du *Daily Telegraph* cherché à tirer son épingle du jeu au détriment de l'Empereur.

Or l'article du *Daily Telegraph* avait reçu l'imprimatur officiel du gouvernement allemand, dit la revue, et le document a été retourné à l'Empereur par le prince de Bîlow lui-même. Et l'auteur de l'article ajoute :

« Si l'Empereur a été indiscret, son chancelier a été négligent, mais apparemment dans son propre intérêt. Il a profité de l'affaire pour discréditer l'Empereur aux yeux du peuple allemand. Les ministres anglais ont leurs défauts, mais aucun d'eux n'est capable d'une aussi vile trahison. Il est vrai que notre monarchie est seulement constitutionnelle. »

LA COUR ET LA VILLE

Le Roi et le prince de Galles ont chassé toute la matinée à Sandringham.

Le prince d'Arenberg, président de la Compagnie de Suez, est nommé commandeur honoraire de l'ordre de l'Étoile-des-Indes, à l'occasion du 1^{er} janvier.

Londres est en plein dégel ; il pleut et la boue transforme la Cité en un vaste marécage.

COUPS DE FEU

AU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Hier, à cinq heures, cinq coups de feu retentissaient dans la cour du ministère de l'Intérieur.

Le président du Conseil qui était à son bureau se précipita à la fenêtre et aperçut un homme à la main un revolver encore fumant. A ce moment le valet de pied de M. Clemenceau, qui se trouvait dans le bureau des huissiers du ministère par où l'on accède chez le sous-secrétaire d'État, et un agent de la Sûreté générale s'élançait sur l'individu. Le valet de pied, Meert, tira de sa poche un revolver et s'apprêta à faire feu sur celui qu'il prenait pour un criminel, lorsque le président du Conseil s'écria :

« Ne tirez pas, ne lui faites pas de mal. C'est un fou ! »

L'individu, au même instant, tira en l'air un autre coup de feu et aussitôt jeta son revolver sur le trottoir, en s'écriant :

« Vive la justice ! Vive la République ! A bas le tyran ! — Je suis républicain. »

L'agent et le valet de pied se jetèrent sur l'inconnu et le conduisirent au cabinet de M. Hennion, directeur de la Sûreté générale.

En présence de M. Hennion, l'homme arrêté déclara qu'il n'avait jamais eu d'intention criminelle, mais qu'il était une victime de la magistrature et qu'il avait, par ce geste, voulu attirer sur lui l'attention. Il déclara se nommer Antoine Benedetti, agréé auprès du tribunal de commerce d'Ajaccio (Corse).

M. Hennion fit aussitôt conduire Benedetti par deux agents de la Sûreté générale chez M. Leproust, commissaire de police du quartier de l'Europe. Dans le même temps, il avisait le parquet de l'incident, et M. Chénebenoit, juge d'instruction, était aussitôt commis pour instruire l'affaire.

Devant le commissaire de police, Benedetti renouvela les déclarations qu'il avait faites à M. Hennion :

« J'ai voulu, dit-il, attirer sur moi l'attention publique. J'ai un procès pendant devant le Conseil d'État et j'ai peur de ne pas obtenir justice. Voilà pourquoi j'ai accompli mon acte. Mais à aucun moment je n'ai eu d'intention homicide. »

Benedetti ajouta qu'il était né à Piana (Corse), en 1861, marié et père de trois enfants.

Vivement recommandé auprès de M. Hennion, lorsque celui-ci était ministre de l'Intérieur, on lui avait accordé une autorisation de loterie. Mais il abusa de cette autorisation à un tel point qu'il y a trois ou quatre mois M. Clemenceau fut obligé de la lui retirer. Depuis Benedetti était venu fréquemment, accompagné d'un député, voir M. Hennequin, chef de bureau au ministère de l'Intérieur qui a les loteries dans ses services.

M. Chénebenoit s'est rendu à six heures place Beauvau. Assisté de M. Hennion, directeur de la Sûreté générale, il a procédé aux constatations.

Il a trouvé cinq douilles vides à l'endroit où se trouvait Benedetti. Dans le cabinet du ministre, il a ramassé une des balles, qui avait traversé la vitre épaisse de trois millimètres et était tombée sur le parquet à une distance de 50 centimètres. Une seconde balle, qui avait traversé une autre vitre, s'est perdue dans le mur. Une troisième balle, qui avait frappé l'encadrement extérieur de la fenêtre, n'a pas été retrouvée. On n'a pas retrouvé non plus les deux balles tirées en l'air par Benedetti. Elles se sont perdues dans la neige.

Le revolver dont s'est servi Benedetti a été saisi. C'est une arme de fort calibre. Les balles étaient blindées.

M. Clemenceau étant revenu sur ces entrefaites du conseil des ministres tenu à six heures à l'Élysée, M. Chénebenoit a prié le président du Conseil de vouloir bien reprendre place derrière son bureau, afin de reconstituer la scène. Le président du Conseil ayant acquiescé à sa demande est allé dans la cour, à l'endroit qu'occupait Benedetti au moment où il a tiré, et le juge d'instruction a pu se convaincre que ce cet endroit on n'a

percevait qu'imparfaitement la silhouette de M. Clemenceau.

Le président du Conseil a déclaré à M. Chénebenoit « qu'il ne prenait pas les choses au tragique et qu'il considérait cet incident comme un incident banal ».

M. Chénebenoit a reçu ensuite la déposition de M. Martin, qui se trouvait dans le cabinet de M. Clemenceau.

Le valet de pied Meert a déclaré « qu'il avait vu l'individu tirer successivement trois balles dans la direction de la fenêtre du cabinet du président du Conseil, puis qu'il avait ensuite déchargé par deux fois son arme en l'air ».

Benedetti a refusé de répondre autrement qu'en présence d'un avocat, mais il a manifesté un certain étonnement de voir que les balles avaient pénétré dans le cabinet du président du Conseil.

Benedetti a été envoyé hier soir, à neuf heures, au Dépôt. Il est inculpé « de violences et voies de fait ; de coups et blessures volontaires, et de port d'arme prohibée ».

Tout se réduit, on le voit, à un acte bryuant qui ne semble pas avoir grande importance. C'était l'avis de M. Clemenceau qui a reçu très gaiement ses amis qui venaient lui souhaiter bon voyage.

On sait, en effet, que le président du Conseil part ce soir à 9 h. 15 pour Dragignan, où il va attendre le résultat des élections sénatoriales.

Auguste Avril.

NOTES D'UN PARISIEN

EN ROUTE...

A PRIX D'OR, je veux décider ce conducteur de taxi-à-à lier partie avec moi pour l'après-midi ; et moi, je le représenterai un payeur son essence, je lui garantirai un poyboire étonnant, il consentira à venir me prendre chez moi à deux heures.

Il a de la chance, ce chauffeur. Afranchi par moi du souci de chercher le client il va se promener dans Paris jusqu'au soir ; et moi, je vais trimmer. Chaque fois que sa voiture s'arrêtera au bord d'un trottoir, il me verra préoccupé de franchir habilement les lacs de boue, les collines de neige ; son regard bienveillant m'accompagnera jusqu'à la porte cochère. Je lui ferai pitié. Et s'il voyait tout !

Lui, du haut de son siège, il conversera paisiblement avec des amis de hasard. Moi, je me jetterai dans des ascenseurs, j'ôterai et remettrai vingt fois mon paletot, je refuserai des chocolats. Et quand j'aurai enfin réussi à regagner mon refuge errant, à travers la boue et la neige, il faudra encore que je fouille dans ma poche et que j'y trouve des sous pour l'officier ouvrier de portières.

Ah ! quel métier !... Je parle du mien. Mais je ne veux pas me plaindre ; je connaîtrai aussi les joies qu'ignorent les gens sédentaires. Mon itinéraire est admirablement combiné. Je n'ai oublié personne et, par ce chien de temps, je trouverai tout le monde, c'est certain. Ainsi, j'éprouverai d'abord la satisfaction que donne un voyage circulaire accompli sans « brûler » la moindre petite ville. Puis, dans tel salon, je rencontrerai infailliblement ce jeune ménage dont la visite coïncide chaque année avec la mienne, et me permet de vérifier la régularité de mes horaires.

Enfin, s'il faut tout dire, mon plan de voyage prévoit la maison où je compte obtenir, avec des rôties, une tasse de thé assez sucré, mais sans crème...

Cinq minutes d'arrêt. Buffet.

D.

L'OUEST A L'ÉTAT

Les douze coups de minuit viennent de tinter à la gare Saint-Lazare. La Compagnie de l'Ouest a cessé d'exploiter son réseau.

C'est désormais l'État qui en règle les destinées.

La chose s'est passée le plus simplement du monde. Aucun cérémonial n'avait été prescrit pour cette heure tardive. Nul fonctionnaire supérieur n'est venu « prendre les rênes » que M. de Laminat ne tient plus depuis quelques heures. Aujourd'hui seulement M. Baugéy entrera dans le cabinet directeur, assisté de ses collaborateurs MM. Vianet et Le Grain, sous-directeurs ; Fontan, chef de l'exploitation ; Boell, chargé du matériel et de la traction ; Régimbeau, de la voie et des bâtiments, et Tony Raymond, secrétaire général.

Ce sera une formalité brève, et, sauf imprévu, la nouvelle direction ne s'installera rue de Rome que lundi, après les fêtes du jour de l'an.

Toutefois les buralistes et receveurs de la Compagnie évinçés ont été invités à arrêter leurs comptes le 31 décembre à minuit. Ce qu'ils encaissent depuis que l'année nouvelle est commencée appartient au nouvel exploitant.

Des milliers de voyageurs ont pris cette nuit des trains qui, sous l'étiquette de l'Ouest, sont des trains de l'État. D'aucuns sont même partis de Paris sous le régime de l'Ouest pour arriver chez eux clients de l'État. Et cette mutation insaisissable n'a pas empêché, sûrement, les retards « inséparables des mouvements extraordinaires » de se produire sur toute l'étendue du réseau.

La neige non plus ne s'est pas fondue par la seule vertu de l'entrée de l'État dans le jeu des responsabilités.

La Compagnie de l'Ouest demeure, en tant que société anonyme par actions, jusqu'en 1906. Ses administrateurs cherchent un abri où déposer leurs titres, et il leur faudra trouver avant peu un immeuble important, où l'architecte devra creuser des cachettes blindées, capables de contenir trois cent mille actions et cinq millions et demi environ d'obligations.

Si le public n'a rien vu de la transmission des pouvoirs, le personnel a été, lui, touché par deux avis, ou va l'être ce matin.

L'un, c'est le dernier ordre du jour de M. de Laminat.

L'autre c'est le premier ordre du jour de M. Baugéy.

Voici le texte de ces deux documents :

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST

ORDRE DU JOUR

Paris, le 29 décembre 1908.

Par dépêche du 28 décembre 1908, M. le ministre des travaux publics a confirmé officiellement à notre Compagnie que l'admini-

stration des chemins de fer de l'État prendra possession du réseau de l'Ouest, au nom de l'État, le 1^{er} janvier 1909.

Le Conseil d'administration, dans sa dernière séance de l'année, a chargé le directeur de la Compagnie de transmettre à tous les agents, employés et ouvriers de l'Ouest ses remerciements pour les bons et dévoués services rendus par eux à la Compagnie.

En quittant la direction du réseau, le directeur, en son nom personnel et au nom du sous-directeur et des chefs des services de l'exploitation, de la voie et de la traction qui le suivent dans sa retraite, adresse en même temps à tout le personnel et tout spécialement aux agents dirigeants de tous grades l'expression de sa profonde reconnaissance pour leur dévouement pendant toute leur carrière, et particulièrement dans les circonstances difficiles créées depuis plus de deux ans déjà par le dépôt du projet de loi de rachat.

Le directeur de la Compagnie,

J. DE LAMINAT.

DIRECTION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
(Année 1909)

ORDRE DU JOUR N° 1

Prise de possession par l'Administration des chemins de fer de l'État des concessions de chemins de fer de la Compagnie de l'Ouest.

A partir du 1^{er} janvier 1909, les chemins de fer actuellement exploités par la Compagnie de l'Ouest et incorporés aux chemins de fer de l'État en vertu des lois des 13 juillet et 18 décembre 1903 sont, en exécution de l'arrêté de M. le ministre des travaux publics en date du 25 décembre 1908, exploités par l'Administration des chemins de fer de l'État.

Aucune modification n'est apportée, quant à présent, aux ordres, règlements, circulaires, instructions, avis, etc., de la Compagnie.

Provisoirement et jusqu'à nouvel ordre, les fonctionnaires, agents et ouvriers du réseau de l'Ouest continueront leur service dans la situation où ils se trouvent actuellement placés par les règlements ou les décisions de la Compagnie ; aucune responsabilité ne doit être déplacée ou amoindrie.

formes du rêve varient; non seulement qu'il importe, mais plus grand. Le poète dit, selon moi, le plus grand et le plus digne de se survivre, qui réussit à faire le plus magnifiquement éclater aux regards de tous la beauté de son époque et de son milieu. Il en est, à l'âme mélancolique et voilée, que domine l'enchantement du passé: ils ont peur des réalités qui les environnent; ils se réfugient, pour les fuir, dans les temples et les bois sacrés, dans les palais et les cloîtres des temps lointains, et, trop faibles pour osir regarder en face la vie qui grouille autour d'eux, ils vivent, à l'écart, une vie anachronique, parmi des fantômes auxquels ils parviennent à donner l'apparence de la vie. Mais les autres, ceux dont un sang riche gonfle les veines, les énergiques, les volontaires, les puissants, ils s'imposent d'étreindre corps à corps la vérité et de la dompter, et de créer de sa matière inerte et de sa matière vivante de la beauté.

Le poète des Forces tumultueuses et de la Multiple splendeur est de ces derniers.

Une gravure de son ami Théo Van Rysselberghe le représente, un feutre noir rabattu sur les yeux, appuyé sur un fort bâton, le cou enveloppé d'un foulard qui s'enroule, marchant dans la vent. A grandes enjambées, il va dans la campagne plate de son pays, le visage battu par la force de l'invisible élément:

Si j'aime, admire et chante avec folie Le vent, le vent fluide et vivant Jusqu'à la fin.

C'est un grand mot entier et est d'avant Des sillons, par mes pommiers et par mes porcs, Jusqu'à son sang dont vit mon corps. Avec sa force rude ou sa douceur profonde, Immensément, il a étreint le monde.

C'est, certainement, de tous les portraits d'Emile Verhaeren, celui qui lui est le plus ressemblant; c'est celui, surtout, qui le représente le mieux dans l'énergie de sa force créatrice et conquérante, en pleine nature. Et par là, actif et volontaire, têtu et patient, il est bien de sa race, il est bien le fils de cette Flandre tenace, violente et brutale qui, des luttes qu'elle eût à subir et contre les éléments et contre les hommes pour se créer son existence et la conserver, a gardé l'habitude de la défense et l'amour de la liberté. Flamand! Verhaeren l'est comme l'étaient les Van Eyck et Metsys, comme l'étaient Rubens, Van Dyck et Jordans et la même exubérance de sang rouge fait battre son cœur qui réchauffait les membres de ses aïeux héros, de Baudouin, Bras-de-fer et de Jacques d'Artevelde. Des grands artistes de son pays il a hérité et le sens du réalisme scrupuleux et expressif qui inspira les peintres et la plantureuse fécondité, l'abondance de ses riches colorations, des détails somptueux, des belles matières, du faste, de l'apparat qu'ils ont tous. Comme eux, il sait extérioriser ses sensations et ses idées, les revêtir de la plus magnifique parure; sa palette verbale n'est pas moins éblouissante que la leur, et l'on éprouve devant les coulées d'images, la plénitude de rythme de certaines de ses strophes, de certains de ses poèmes, la même impression que devant certains de leurs morceaux les plus savoureux. D'autres fois, au contraire, quand il chante la vie intime de son pays, l'existence rude des humbles, la poésie des petits métiers villageois, des fêtes locales, des vieilles coutumes, c'est au vieux Breughel qu'il faut songer, à sa manière fruste et loyale, à sa sobriété dépourvue.

Et comme ils en sont les peintres, Emile Verhaeren est le poète de la force et du mouvement. Dans l'immense champ d'expériences de la nature et de la vie, du passé et du présent, ce sont les spectacles d'énergie et de violence, d'effort douloureux ou joyeux qui l'attirent; il aime s'y mêler, y participer, les nerfs battus, le sang lui battant aux tempes, les yeux avides, les oreilles étonnées par les clameurs de la foule et les rumeurs des vagues, tout son être secoué par la tempête des appétits et des idées, des instincts et des rêves. Toutes les richesses de l'univers, il veut les conquérir, toutes les joies, tous les tourments, toutes les ivresses de la vie, il veut les vivre, tous les aspects de la terre, il veut les connaître et les célébrer. Son œuvre déborde de vie ardente et frénetique; elle s'épanche, tumultueuse, tourbillonnante, charriant des cadavres et des fleurs, des statues mutilées et des tro-

phées de victoire, et les reflets des incendies allumés sur les rives, et les reflets des hautes usines qui flambent dans la nuit; et les sifflements des trains sur les ponts de fer et les hurlements des sirènes qui déclinent le brouillard, et tous les bruits des villes monstrueuses où peinent et jouissent les hommes nés comme des bêtes à leur travail ou à leurs plaisirs, nus à la conquête de l'or et des idées, de l'amour et de la gloire, et du pouvoir, et tous les bruits de la nature, de l'eau, du feu, du vent, du tonnerre, de la terre en travail frémissent, vibrent dans ses poèmes, en rythmes saccadés ou étendus, étouffés ou éclatants, prodigieusement divers.

Mais hors des Campagnes hallucinées et des Villes tentaculaires, il est de frais abris, dans la lumière, où viennent mourir les échos des Forces tumultueuses, où le poète, auprès de la compagnie de sa vie, se repose et s'apaise, et c'est

Le bon travail, fenêtre ouverte, Avec l'ombre des feuilles vertes Et le voyage du soleil Sur le papier vermeil...

Et les temps égrèment doucement les Heures claires, les Heures d'après-midi, qu'il illumine le souvenir et la présence de l'amour dans les déhors familiers de l'enfance, la maison blanche au fond du jardin avec son pignon aigu, les arbrustes dont les branches font des gestes bissevaillants, et le grand fleuve qui passe derrière la route, le large Escaut, en marche vers la mer. Et l'âme de la patrie se réveille dans l'âme du poète. La Flandre maternelle le ressaisit et c'est Toute la Flandre qu'il chantera en revivant ses Tendresses premières, en cueillant les fleurs dont il tresse la Guirlande des dunes, en évoquant la gloire de ses Héros.

Oublierait-il dans cette retraite de lumière et de silence que l'univers l'en-toure, que le monde existe, que l'homme est là-bas, partout, luttant pour la conquête de sa vie et de son idéal? Non, il quittera sa solitude; l'apaisement s'est fait en lui, une flamme nouvelle, plus claire, plus pure, brûle dans son cœur et dans son esprit. Il a pénétré le sens des choses, sa vision s'est élargie, il n'est plus en proie aux affres de l'inquiétude et du doute, il a acquis une certitude: « La poésie, dit-il, me semble devoir approcher prochainement à un très clair point de vue. De plus en plus les esprits droits et sains admettent l'unité du monde. Les anciennes divisions entre l'âme et le corps, entre Dieu et l'univers, s'effacent. L'homme est un fragment de l'architecture mondiale. Il a la conscience et l'intelligence de l'ensemble dont il fait partie... Il se sent enveloppé et dominé, et en même temps enveloppe et domine... Il doit en quelque sorte, à force de prodiges, ce Dieu personnel auquel ses ancêtres croyaient. Or, je le demande, reste-t-il possible que l'exaltation lyrique reste longtemps indifférente à un tel déchaînement de puissances humaines et tarde à célébrer un aussi vaste spectacle de grandeur. Le poète n'a qu'à se laisser envahir, à cette heure, par ce qu'il voit, entend, imagine, devine, pour que les œuvres jeunes, frémissantes, nouvelles, sortent de son cœur et de son cerveau... » Et du cœur et du cerveau d'Emile Verhaeren, l'œuvre jeune, frémissante, nouvelle, jaillit, comme un hymne à l'Homme et à la Joie: la Multiple Splendeur.

Oses larges beaux jours dont les matins flamboient! La terre à présent est libre est plus superbe encore Et la vie éveillée est un pactum si fort. Que tout l'être s'en grise et bondit vers la joie.

J'existe en tout ce qui m'entoure et me pénètre... Si fort en tout ce qui rayonne et m'éblouit. Que mon cœur en détail et se délivre en cris.

En même temps, pour rêver ses sensations et ses pensées, sa forme s'éclaircit et s'éclaircissait, son rythme s'assouplissait et s'amplifiait, enrichi de sonorités plus limpides, d'images plus magnifiques et plus sereines. Le poète s'était encore comme grandi en se rapprochant de nous, de notre idéal classique, sans perdre aucune de ses originalités ni de ses ingénuités. Et le voici qui, après s'être essayé au théâtre avec le Cloître, les Aubes et Philippe II, vient d'achever une Hélène. La figure de la fille de l'Yndare, « tant admirée et tant décriée », qui traverse, avec son cortège de captives troyennes, le second Faust,

qui s'anime, à l'évocation de Simon le Magicien, devant le saint Antoine de Flaubert, le jouet de Vénus irritée dont la beauté, selon Ary Renan, est la plus ancienne incarnation du mal dans les races aryennes, et que Gustave Moreau nous a montrée debout sur le rempart de Troie, la figure d'Hélène la séduit, et il en fait l'héroïne d'une tragédie que les quelques-uns à qui il en a donné lecture considèrent comme un pur et ardent chef-d'œuvre. Puisse-t-on nous bientôt, à la Comédie-Française ou à l'Odéon, l'approuver!

En Angleterre, en Allemagne, en Russie, la plupart des œuvres d'Emile Verhaeren ont été traduites, et des critiques comme Edmund Gosse et Arthur Symonds, comme George Brandes, Johannes Schlaf, Valère Brussa, Ellen Key, ont, dans toute l'Europe, rendu son nom glorieux. Il est salué par l'élite intellectuelle du vieux monde comme l'un des plus grands lyriques d'aujourd'hui; et c'est justice.

Mais ce serait justice aussi qu'on lui rendit, en France, hors des milieux littéraires où il est célébré comme le mérite de l'être, plus d'honneur et de gloire, pour l'honneur et la gloire dont il enrichit les lettres françaises.

Gabriel Mourey.

A L'INSTITUT

Très intéressante séance hier à l'Académie française: on y a entendu, en commission, les discours de MM. Francis Chalmes et Henry Houssaye, qui seront prononcés jeudi prochain, jour de la réception du successeur de Berthelot.

M. Francis Chalmes, nous a dit un des membres de la commission de lecture, a fait de Berthelot l'un des plus nobles et des plus beaux éloges académiques qu'on ait depuis longtemps entendus sous la coupole. Il a loué non seulement l'illustre savant qu'était son prédécesseur, mais l'homme privé, dont la vie intime et familiale fut admirable. Il y a d'ailleurs dans cette vie des traits exquis, — tel celui-ci: Berthelot ne rentrait jamais le soir de son laboratoire sans rapporter à Mme Berthelot un petit bouquet de violettes — qui rendaient particulièrement attrayante la tâche de M. Chalmes. Quant à la réponse d'Henry Houssaye au récipiendaire, c'est un chef-d'œuvre de finesse. L'historien de 1814 et 1815 n'a pas traité seulement avec une charmante érudition l'œuvre d'un nouveau confrère qu'il accueillait jeudi au palais Mazarin; il y a mis une délicatesse de touche et un esprit qu'eût reconnu et auxquels eût été le premier à applaudir Arsène Houssaye.

La séance de jeudi prochain promet à nos invités, vous pouvez le leur annoncer, un véritable régal. La salle, par exemple, sera archicomble, car le secrétaire a distribué jusqu'au dernier ses cartons d'invitation et n'en peut plus répondre à aucune demande.

A l'issue de la lecture, en commission, des deux discours de MM. Francis Chalmes et Henry Houssaye, l'Académie s'est réunie en séance plénière, séance aux honneurs de laquelle a été admis le nouvel immortel, que le bureau de la Compagnie est allé, selon l'usage, chercher dans une salle voisine et a conduit dans la salle ornée des délibérations, où il a été très entouré et complimenté.

Au cours de la séance plénière, qui a été fort courte, lecture a été donnée de la lettre par laquelle M. l'abbé Frémont pose sa candidature au fauteuil du cardinal Mathieu.

Ch. Dauzats.

LE MONDE RELIGIEUX

L'ABBÉ COUBÉ A ORAN

M. l'abbé Coubé vient de prêcher l'Avant à la cathédrale d'Oran. Son succès y fut si grand, nous écrivait, qu'à deux reprises, cédant aux instances de Mgr Cantel, il dut, en outre, porter la bonne parole en des salles de spectacles qui furent d'ailleurs, elles aussi, manifestement insuffisantes: une première fois au Kursaal, où l'éminent confédérateur traita magnifiquement des devoirs civiques des catholiques, une seconde fois au

voulaient pas quelque chose de plus fort. Il pouvait même, apprit-il, se faire servir à déjeuner dans sa chambre; mais il préféra descendre, en faisant de son mieux pour ne pas paraître emprunté dans son savant costume de chassey.

Personne encore n'était levé; cependant il ne restait plus trace des choses de la soirée, et le déjeuner était prêt. Le solennel intendait et ses satellites étaient à leur poste, prêts à exécuter tous les ordres qu'il pouvait lui plaire de leur donner.

Le Petit Journal: Un jeune garçon était trouvé dans un piteux état, étendu sur la chaussée, le long des murs de la petite Roquette.

On le transporta à l'hôpital Saint-Antoine, où on lui donna des soins, puis on l'interrogea. On apprit alors qu'il avait voulu s'évader de la maison de correction où il était détenu. Il s'était laissé choir d'un mur ayant dix mètres de haut. Le malheureux, nommé Fernand Gougat, âgé de quinze ans et demi, est dans un état satisfaisant.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Wright bat ses records

UN DÉBUT MINISTÉRIEL (Par dépêche de notre envoyé spécial)

Le Mans, 31 décembre. Wilbur Wright a concouru de nouveau cet après-midi pour la coupe Michelin. Il l'a définitivement gagnée. Il a gagné en présence de M. Louis Barthou, ministre des travaux publics, Silaz, chef de cabinet, et Léon Barthou, frère du ministre, venus tout exprès de Paris pour assister à ces records de fin d'année.

Étaient également présents, de nombreux membres de l'Aéro-Club de France, ainsi que M. de Beauclair, aéronaute, Kolerq, ingénieur du Zeppelin, Bourcard, ingénieur, Stuckert et Coweiter, de Berlin.

Parti à 2 h. 3', Wright a fait 56 tours 1/2, accomplissant un vol de 124 kilomètres 300 mètres en 2 h. 20' 44". Son record de durée n'était que de 1 h. 54'.

Le temps officiel — en dépit de la présence du ministre — pour la coupe Michelin n'est pas encore établi; mais voici le temps officieux: 118 kilomètres 800 mètres en 2 h. 19'; les 100 premiers kilomètres ont été parcourus en 1 h. 52' 15".

Wright a ensuite fait monter M. Louis Barthou sur son bord, et après un faux départ, à 5 h. 20, il a accompli avec le ministre un vol de 3' 58".

M. Barthou s'est montré ravi, enthousiasmé de son expédition aérienne. Il a chaudement félicité l'aviateur.

C'est la cinquième ascension dans les airs de M. Barthou, quatre en ballons libres, un vol en aéroplane. Il est bien le ministre de la circulation aérienne. Le spectacle du camp d'Auvours était d'une beauté impressionnante, avec son pur manteau de neige et la frange des sapins aux éblouissantes chevelures blanches.

Wilbur Wright, le ministre et les personnalités présentes, sont rentrés à Mans en automobile. Ils se sont rendus à l'Aéro-Club de la Sarthe, où un vin d'honneur a été offert au ministre. Deux discours ont été prononcés, l'un par M. Léon Bollée, président de l'Aéro-Club de la Sarthe, et l'autre par M. Barthou.

A sept heures dix-sept, le ministre a repris le train pour Paris.

P. Changé.

Les Croix du 1^{er} janvier

MINISTÈRE DE LA MARINE

Par décret en date du 31 décembre rendu sur le rapport du ministre de la marine, sont élevés à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur les vice-amiraux Marquis et Jauréguiberry.

Sont en outre promus ou nommés: COMMANDÉUR Le contre-amiral Krantz et le médecin général de 2^e classe Guis.

OFFICIERS Les capitaines de vaisseau Jochaud du Plessix et Foutou; Les capitaines de frégate Reverdit, Le Fournier, Baude, Bonnet, Le Trotter, Fontaine, Banon, Simon, Biard et Battelet; Les lieutenants de vaisseau Tissot et Charodon;

Les mécaniciens inspecteurs de 2^e classe Dissard et Roussau; Le contrôleur de 1^{re} classe Devos; L'ingénieur hydrographe Drieucourt. Le commissaire principal Carrière. Les capitaines de frégate: André Fouet et Raffier-Dufour, le médecin en chef de 1^{re} classe Kernormant.

CHEVALIERS Les lieutenants de vaisseau: Guette et de Solminihac, le mécanicien principal de 1^{re} classe Valo, le médecin de 1^{re} classe Barrau. Les lieutenants de vaisseau: Vennin, Bureau, Dumontier, de Guillebon, Jaquet, Follard, Rogier, Bodet, Berenger, Martin, de

On fit cercle autour de lui pour le congratuler, il reçut les félicitations de sa compagnie, celles de ses rivaux, celles du maître et de la maîtresse de la maison. Il se trouvait subitement devenu un personnage d'importance. Plus d'un, qui n'avait pas encore pris garde à lui, daigna s'approcher qu'il existait; d'orgueilleuses reines de la Society condescendirent à causer avec lui, et Clarrie Mason, qui détestait de Peyster, se réjouit d'avoir découvert un moyen d'être désagréable à ce dernier. Quant à Olivier, il rayonnait.

— Je savais bien que quand il s'agirait de chevaux et de fusils tu ferais merveille, lui dit-il à voix basse.

Tandis qu'on chargeait le gibier sur des charrettes, les chasseurs rentrèrent au château, où les deux vainqueurs reçurent leurs prix. Celui de Montagu consistait en un nécessaire à rasoir en or massif, enrichi de diamants.

Montagu fut stupéfait, car l'objet ne devait pas valoir moins de deux mille dollars. Il avait peine à se croire le droit d'accepter une telle hospitalité, n'ayant aucun espoir de rendre la pareille. Mais il ne devait pas tarder à comprendre que Robbie ne vivait que pour le plaisir d'humilier ainsi ses compagnons.

Après le lunch, la partie de chasse était terminée. Certains s'en allèrent comme ils étaient venus; ceux qui devaient dîner en ville partirent dans le train spécial de leur hôte, laissant leurs autos au soin de leurs chauffeurs. Montagu et son frère étaient du nombre; à la nuit tombante, remontant le flot de la foule des travailleurs qui sortaient de la ville, ils prirent le ferry-boat et rentrèrent en cab à leur hôtel.

Il s'agit d'un appartement en vah; on eût dit qu'une avalanche s'était abattue dans toutes les pièces, une avalanche de rouge, de vert, de jaune et de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Toute la journée, les voitures de livraison des modistes et couturiers à la mode s'étaient succédées devant la porte de l'hôtel, et leur contenu s'était acheminé vers la chambre d'Alice.

On enfouissait jusqu'à la cheville dans le papier d'emballage et les ficelles; lits, meubles et chaises étaient surchargés de boîtes et de cartons d'où s'échappaient des étoffes et des rubans multicolores, dans un fouillis de gaze et de papier de soie. Au milieu de cet amoncellement, ils virent la jeune fille dont les yeux brillaient de plaisir.

— Oh! Allan, comment te remercier? s'écria-t-elle dès qu'ils entrèrent.

— Ce n'est pas moi qui t'ai fait remercier, répondit Montagu, tout ceci est l'œuvre d'Olivier.

— Olivier! comment as-tu...? D'où peux-tu tirer de quoi payer tout cela? Ceci me regarde, dit le jeune homme en riant. La seule chose dont tu aies à te préoccuper, toi, c'est d'être belle.

— Si je ne le suis pas, ce ne sera pas faute de toilettes! De toute ma vie je n'avais vu autant de merveilles qu'en cette seule journée.

— Il y en a là une véritable exposition, en effet, concéda Olivier.

— Et Reggie Mann! qu'il était drôle, Allan! Je n'avais jamais fait d'impertes avec un homme, encore. Et il est si... si positif! Vous savez, il m'a acheté... oh! mais, tout!

— C'est bien ce que je lui avais dit de faire, dit Olivier. T'a-t-il plu?

— Je ne sais, dit le jeune fille. Il est si drôle!... Je n'avais jamais vu d'homme comme lui. Mais il est d'une amabilité extraordinaire, et surtout on nous mettrait le magasin sens dessus dessous; cinq et six personnes se précipitaient à la fois pour nous servir.

— Tu le feras à cela, dit Olivier; puis il ajouta, en faisant quelques pas vers la lit: Voyons ce que tu en as.

— La plupart des choses ne sont pas encore arrivées... Les robes ont besoin d'être ajustées; en voici seulement une pour ce soir, dit Alice en montrant un chef-d'œuvre de chiffon rose.

Lalun, Champeau, Cornet, des Courtils de Bessy, Aschbacher, Ravel Fournier, Breyman, Bvasson, Frot, Bonault de Coligny, Florenville, Magnier, Mesnage, Chedeville, Beauvoit et Garnier.

L'enseigne du vaisseau Couture. Les mécaniciens principaux de 1^{re} classe: Deschamps, Le Bruchec, Bichet, Hery, Loux, Baron, Baudard, Deguy.

Le lieutenant de gendarmerie Prim. Le contrôleur adjoint Ducrops. Les ingénieurs en chef de 2^e classe: Fuzier et Decunière-Ferrandière.

Les commissaires de 1^{re} classe: Baudry, Verrier et Culleire. Le commissaire de 2^e classe Pinel. Les médecins de 1^{re} classe: Le Trosne, Audibert, Chabanne, Merleau-Ponty et Ruban.

Le pharmacien de 1^{re} classe Izambert. L'officier d'administration de 1^{re} classe Hôrisson. L'agent principal Planque. L'adjudant principal de 5^e classe (fourrier) Robert.

Le pilote major de 3^e classe Le Page. L'adjudant principal de 1^{re} classe (manœuvre) Cazeneuve et mécanicien Gréu. L'adjudant principal de 4^e classe (mécanicien) Renaud.

Le premier maître de manœuvre Lapiere. Le maître canonier Quémerais. Le maître de manoeuvre Mosal. Le premier maître de timonerie Robert. Le premier maître mécanicien Gréu. Le premier maître pilote Lamour. Le premier maître fourrier Keromans. Le premier maître charpentier Beuze. Le premier maître commis Lorrieu. Le premier maître infirmier Lelièvre. Le chef gîteur instructeur Corre.

AFFAIRES MILITAIRES Légion d'honneur. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de la guerre: Est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, le général de division Brun, chef d'état-major général de l'armée.

État-major. — Par décrets en date du 31 décembre 1908 rendus sur la proposition du ministre de la guerre. Le colonel Sabatier, d'infanterie, breveté, hors cadres, sous-chef d'état-major général de l'armée, est nommé au grade de général de brigade.

Le général de brigade Gouradier-Duteil, commandant la 5^e brigade d'infanterie, est nommé sous-chef d'état-major général de l'armée.

Par décret ministériel du même jour, M. le général de brigade Sabatier, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 5^e brigade d'infanterie.

Création d'une direction des services militaires au ministère des colonies. — Le Journal officiel publie un décret portant création d'une direction des services militaires au ministère des colonies.

Cette direction sera chargée de l'organisation et de l'administration des forces militaires entretenues par le département des colonies, tant au point de vue personnel que du matériel, de l'établissement du budget et de la gestion des fonds correspondants.

MARINE

De Toulon: Le gouvernement, qui vient de décerner la croix de commandeur à l'amiral Krantz va se voir dans l'obligation de le restituer ses fonctions actuelles, l'état de santé du sympathique officier général, malade depuis un mois, ne s'améliorant pas.

Informations

Mouvement judiciaire. — Sont nommés: Conseiller à la Cour d'appel de Paris, M. Dubreuil, procureur général à Saigon, en remplacement de M. Flaudin, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et qui est nommé conseiller honoraire;

Conseiller à la Cour d'appel d'Amiens, M. Grébaud, président à Nogent-le-Rotrou, en remplacement de M. Fournier, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé président de Chambre honoraire;

Président du Tribunal de Nogent-le-Rotrou, M. Vincent, procureur au même siège; Procureur de la République à Riom, M. Marcombes, procureur à Fithiviers;

Substitut à Fithiviers, M. Delobel, juge à Comblombiers; Juges à Châteauneuf, M. Fleuret, juge d'instruction à Châteauneuf; à Châteauneuf-Thierry, M. Fournier, juge suppléant à Lyon;

Feuilleton du FIGARO du 1^{er} Janvier

(9)

METROPOLIS

IV

— Suite —

Cela amena sur le tapis la question de l'argot, et Montagu, en veine de confidences, demanda la traduction de la phrase mystérieuse de miss Price.

— Elle m'a dit, rapporta-t-il en scandant les mots, que lorsque je l'aurai en main je m'apercevrai qu'elle ne rend pas.

— Ah! oui. Elle voulait simplement dire que lorsque vous la connaîtrez, vous seriez déçonné. Elle a pris l'habitude de l'argot des courses: c'est inévitable, vous comprenez. Mais l'année dernière elle a emmené son équipage en Angleterre, et cela lui a permis de ramasser tout l'argot des écuries de Londres. Ce qui fait que nous avons du mal, nous-mêmes, à la suivre, quelquefois.

Betty partit de la pour faire le portrait de quelques-uns des personnes présentes. Un des phénomènes qui avaient le plus frappé Montagu dès son arrivée à New York, c'était l'extraordinaire liberté avec laquelle chacun y discute tout le monde. C'est même là à peu près le seul sujet de conversation; et que la personne soit des vôtres, quelle receive de vous le pain et le sel, ou que vous les recevez d'elle, cela n'empêche rien, vous pouvez raconter sur son compte les choses les plus pénibles, les plus humiliantes, ou les plus effroyables.

Là-bas, c'était ce pauvre Clarrie Mason, qui jouait au bridge, le visage terne, l'air concentré. Clarrie perdait toujours, et cela lui fendaient le cœur, quoi-

très appla...
L'Assu...
Le du...
Daus...
les co...
ne le...
mont...
Henr...
pou...
pers...
des r...
nou...
L'Assu...
prou...
le bo...
situa...
de l'...
comp...
forti...
M...
es h...
bur...
dra...
serra...
pens...
penn...
villio...
tion...
pro...
com...
base...
mille...
Ce...
qu'il...
du...
R...
D...
M...
leur...
p...
Goy...
par...
du...
la so...
M...
leur...
p...
Goy...
par...
du...
la so...
M...
leur...
p...
Goy...
par...
du...
la so...

très belle allocation qui a été très vivement applaudie.

La question de l'impôt sur le gain des artistes a fait l'objet d'une discussion. Les sociétaires présents ont tous signé une pétition qui sera présentée dans quelques jours au ministre des finances par MM. Nenot et Roll.

A L'HOTEL DE VILLE

L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — LES GRANDS TRAVAUX LA BALANCE DU BUDGET

Le Conseil municipal a terminé l'examen du budget. Dès huit heures du soir, M. Dausset avait apporté la balance, et dès lors les contribuables pouvaient être assurés qu'on les contribuait pas cette année le paiement d'impôts nouveaux.

Un peu pâle, Vermeire qui joue sa tête (l'avocat général M. Siben avait requis une condamnation sévère).

Un autre projet de résolution concernant le bois de Boulogne, M. Deville, d'accord avec M. Dausset, a abordé l'étude des propositions destinées à assurer le développement de Paris.

M. Deville estime que si le contribuable est hostile à des taxes qui n'auraient pas un but déterminé, il ne se refusera pas à accorder les ressources nécessaires lorsqu'on déterminera un vaste programme de travaux, indispensables à la grandeur de Paris.

Un vote de principe a été émis. M. Deville et Dausset ont fait inviter l'administration à chiffrer pour la session de mars le programme des grandes opérations et les combinaisons financières y afférentes sur les bases de la proposition la plus large (800 millions) formulée au rapport général.

Cette discussion terminée, il n'y avait plus qu'à faire connaître les chiffres de la balance du budget.

Elle se traduit ainsi : Recettes ordinaires..... Fr. 364.788.145 Dépenses ordinaires..... 361.147.817 En réserve..... 3.640.327

M. Dausset qui a remercié ses collègues de leur bienveillance a été longuement applaudi, puis M. Chénouax a félicité MM. Chassagnon, Goyon et Dausset dans une allocution où le personnel si dévoué du Conseil municipal n'a pas été oublié. Le préfet a déclaré close la session.

LE DRAME

L'impasse Ronsin

M. André a entendu hier M. le docteur Puech, un médecin du quartier de Vaugirard, qui procéda aux premières constatations à six heures vingt du matin, le jour de la découverte du crime.

Comme M. Puech alléguait le secret professionnel et qu'il ne pouvait pas répondre aux questions de M. André, « puisqu'il avait été appelé impasse Ronsin pour donner ses soins », le juge d'instruction démontra au praticien que le secret professionnel n'avait rien à voir à propos des questions qu'il avait l'intention de lui poser.

M. Puech a affirmé que, lors de son arrivée, Mme Steinhil était complètement délirée.

On avait également, a-t-il ajouté, détaché la corde qui avait enserré le cou du peintre.

Quelle était la position du cadavre de M. Steinhil ?

— Il touchait complètement la terre, les jambes repliées sous le corps.

M. André n'a pas entendu hier d'autre témoin que le docteur Puech. Il a reçu le rapport du docteur Ogier.

Le directeur du laboratoire de toxicologie qui a procédé à l'examen des viscères de M. Steinhil a relevé des traces d'acétylides.

Ces alcaloïdes proviennent-ils de l'ingestion d'un poison pendant la vie, ou de la décomposition du cadavre après la mort ? L'éminent chimiste ne peut se prononcer.

Mme Steinhil, qui n'a pas quitté la prison de Saint-Lazare depuis quinze jours, se montre très abattue. Elle a reçu, hier, la visite de sa fille et de M. Chabrier.

Plusieurs cadeaux anonymes lui ont été adressés, cadeaux qui tous ont été déposés au cabinet du magistrat instructeur par M. Pons, directeur de la prison de Saint-Lazare.

Jean de Paris.

Gazette des Tribunaux

DUR D'ASSISSES DE LA SEINE : L'assassinat du père Vanille.

Lorsque la principale charge de l'accusation s'effondra, immédiatement tous les autres disparaissent, on les oublie. Il suffit souvent d'un seul témoin pour entraîner un acquittement. L'accusé Vermeire a eu la bonne fortune d'avoir pour lui ce témoin nécessaire.

avantage de Vermeire. Vermeire a de la chance que ce Quignot indispensable ne soit pas mort, ou seulement malade, ou disparu.

Le témoin a bien entendu un individu lui tenir le propos reproché, mais ce n'était point Vermeire.

— Regardez-le bien, dit M. le président Plantau. Est-ce lui que vous avez rencontré ? Est-ce lui qui vous a annoncé son départ ?

Quignot regarde, et sans hésiter : — Non, ce n'est pas lui. Ce n'est pas là celui que j'appellais Hennequin.

Après un tel témoignage l'acquittement ne pouvait plus faire de doute, la principale charge, que les autres venaient étayer, s'évanouit. Vermeire, d'ailleurs, se défendait fort bien. Lorsqu'on lui parla de l'avance de la déposition qu'allait faire Quignot, il répondait : « Vous verrez ! Quignot me confond avec un autre de ses camarades. » Et l'accusé avait raison.

Son passé, sa vie le rendent peu sympathique pourtant. Il s'en rend compte et, très habilement du reste, il ne nie pas ses fautes. Il les explique brutalement, avec de petites phrases nettes et courtes, entremêlées de jurons qui finissent par impressionner. Le gros mot est parfois un argument.

— Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ? demande le président après la plaidoirie de M^e de Tarde.

Un peu pâle, Vermeire qui joue sa tête (l'avocat général M. Siben avait requis une condamnation sévère).

— Oui, je suis d'expédients ! Je suis un camelot. J'ai même volé, mais je ne suis pas un assassin, tonnerre de Dieu !

Et son poing fermé s'abat sur le box des accusés, soulignant son juron. Quelques instants après, les jurés acquittent Vermeire.

Georges Claretie.

AVIS DIVERS

OPULENCE, BEAUTÉ, JEUNESSE de la chevelure par l'EXTRAIT CAPILLAIRE DES BÉNÉDICTINS DU MONT MAJELLA (E. Senet, administrateur, 35, rue du Quatre-Septembre).

M. Deville estime que si le contribuable est hostile à des taxes qui n'auraient pas un but déterminé, il ne se refusera pas à accorder les ressources nécessaires lorsqu'on déterminera un vaste programme de travaux, indispensables à la grandeur de Paris.

Un vote de principe a été émis. M. Deville et Dausset ont fait inviter l'administration à chiffrer pour la session de mars le programme des grandes opérations et les combinaisons financières y afférentes sur les bases de la proposition la plus large (800 millions) formulée au rapport général.

Cette discussion terminée, il n'y avait plus qu'à faire connaître les chiffres de la balance du budget.

Elle se traduit ainsi : Recettes ordinaires..... Fr. 364.788.145 Dépenses ordinaires..... 361.147.817 En réserve..... 3.640.327

M. Dausset qui a remercié ses collègues de leur bienveillance a été longuement applaudi, puis M. Chénouax a félicité MM. Chassagnon, Goyon et Dausset dans une allocution où le personnel si dévoué du Conseil municipal n'a pas été oublié. Le préfet a déclaré close la session.

Janville.

LE DRAME

L'impasse Ronsin

M. André a entendu hier M. le docteur Puech, un médecin du quartier de Vaugirard, qui procéda aux premières constatations à six heures vingt du matin, le jour de la découverte du crime.

Comme M. Puech alléguait le secret professionnel et qu'il ne pouvait pas répondre aux questions de M. André, « puisqu'il avait été appelé impasse Ronsin pour donner ses soins », le juge d'instruction démontra au praticien que le secret professionnel n'avait rien à voir à propos des questions qu'il avait l'intention de lui poser.

M. Puech a affirmé que, lors de son arrivée, Mme Steinhil était complètement délirée.

On avait également, a-t-il ajouté, détaché la corde qui avait enserré le cou du peintre.

Quelle était la position du cadavre de M. Steinhil ?

— Il touchait complètement la terre, les jambes repliées sous le corps.

M. André n'a pas entendu hier d'autre témoin que le docteur Puech. Il a reçu le rapport du docteur Ogier.

Le directeur du laboratoire de toxicologie qui a procédé à l'examen des viscères de M. Steinhil a relevé des traces d'acétylides.

Ces alcaloïdes proviennent-ils de l'ingestion d'un poison pendant la vie, ou de la décomposition du cadavre après la mort ? L'éminent chimiste ne peut se prononcer.

Mme Steinhil, qui n'a pas quitté la prison de Saint-Lazare depuis quinze jours, se montre très abattue. Elle a reçu, hier, la visite de sa fille et de M. Chabrier.

Plusieurs cadeaux anonymes lui ont été adressés, cadeaux qui tous ont été déposés au cabinet du magistrat instructeur par M. Pons, directeur de la prison de Saint-Lazare.

Jean de Paris.

Gazette des Tribunaux

DUR D'ASSISSES DE LA SEINE : L'assassinat du père Vanille.

Lorsque la principale charge de l'accusation s'effondra, immédiatement tous les autres disparaissent, on les oublie. Il suffit souvent d'un seul témoin pour entraîner un acquittement. L'accusé Vermeire a eu la bonne fortune d'avoir pour lui ce témoin nécessaire.

L'accusation prétendait qu'un individu nommé Quignot, actuellement en son comme déserter, avait, le lendemain du crime, entendu un certain Hennequin (ou Hennequin) est un des faux témoins de Vermeire lui dire : « Il faut que je parle, j'ai fait un sale coup. » Le pos était grave. A l'instruction on ne l'interrogea ce Quignot ; mais, on ne l'aurait jamais le témoin et l'accusé n'aurait été confronté ; c'était cependant. Et la Cour d'assises ne fut faite pour combler les lacunes de l'instruction. Quignot est venu devant jury et sa déposition a tourné à l'a-

trouvé Mme Pardessus étendue sur le plancher et, devant plus signe de vie. La pauvre femme avait été asphyxiée par la fumée, alors qu'elle cherchait à ouvrir la porte et à appeler au secours.

LA SANTÉ PUBLIQUE

La statistique municipale a compté cette semaine 902 décès au lieu de 940, moyenne ordinaire de la saison. L'état sanitaire est donc satisfaisant.

On a enregistré 931 naissances. Jean de Paris.

DANS LES DÉPARTEMENTS

DOUBLE MEURTRE ET SUICIDE — Millau. — Un cordonnier de Laissac, François Fabre, âgé de cinquante-trois ans, pris par les colères folles à la suite d'une discussion, a tué à coups de hache sa femme, âgée de cinquante et un ans, et sa belle-mère, âgée de quatre-vingt-cinq ans.

Le meurtrier, qui avait pris la fuite, a été arrêté et conduit à la gendarmerie de Laissac, où il s'est suicidé en se pendant au moyen de sa chemise de flanelle.

ENSEVELI SOUS LA NEIGE — Le Puy. — Les mauvais temps viennent de faire une victime ici. Le facteur Chasseau, au cours d'une tournée entre Saugues et Cullabes, a été surpris par une tourmente et enseveli sous la neige. Il laisse une femme et deux enfants.

UNE MAISON EFFONDRAÉE — Jonzac. — A Cercoux, une maison habitée par les époux Favreau et deux enfants s'est effondrée.

Le mari, la femme et un enfant ont été tués. Argus.

COURRIER DES THÉÂTRES

Aujourd'hui : Au théâtre Réjane, à 2 heures, première des trois matinées consécutives de Madame Sans-Gêne annoncées à l'occasion des fêtes du jour de l'an.

— Au théâtre lyrique municipal (Gaité), à 2 heures, dixième représentation de Cendrillon, avec le concours des artistes de l'Opéra-Comique (Miles Geneviève Vix, Heilbronner, Gantier, Bailac, Tissier, Faye-Lasalle, MM. Allard, Lucaceau, Dumoutier, Vinet, Brun).

— A Femina, à 3 heures, Revue de Noël (Matinées pour la jeunesse). Demain, même spectacle. Fauteuils, depuis 3 francs. Tél. : 538.08.

Nos lecteurs trouveront à sa place habituelle le tableau complet des matinées d'aujourd'hui.

Ce soir : A l'Opéra, à 8 heures, Faust (Mmes Yvonne Gall, Courbières, Goulancourt, MM. Alcehsky, A. Gresse, Ducloux, Chaponnet).

— A la Comédie-Française, à 8 h. 1/2, Le Luthier de Crémone, le Monde où l'on s'ennuie.

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

était superbe aussi et témoignait formellement de la faveur que le Poussin rencontre auprès des familles. Dans la plupart des théâtres, et particulièrement au Vaudeville, aux Variétés, à la Renaissance, on atteignait aux chiffres des plus grands jours. La soirée aura été excellente pour tous les directeurs.

Demain :

A l'Opéra-Comique, Mlle Vix chantera Carmen demain samedi, en matinée, avec MM. Léon Boyle, Blancard et Mlle Berthe Mendès pour principaux partenaires.

Rappelons que La Dame aux Camélias, avec Mme Ventura et M. Jean Worms, est affichée pour demain en matinée, au théâtre Sarah-Bernhardt. Cette matinée sera unique.

Cet après-midi et après-demain dimanche, en matinée comme le soir, les Révoltés, le gros succès du théâtre.

Au jour le jour :

MM. Messager et Broussan recevront ce matin, à l'Opéra, le personnel de l'Académie nationale de musique et de danse.

Comme chaque année, M. Jules Claretie recevra, cet après-midi, à la Comédie-Française.

Le Barbier de Séville, interprété par Mlle Lucette Korsoff, MM. Franconi, Delroye, Allard, Azéma, fera, lundi, l'affiche de la représentation populaire à prix réduits, avec location, à l'Opéra-Comique.

En dépit du froid, les recettes du Lys, au Vaudeville, atteignent 5,500 francs, avant-hier ; elles approchaient de 7,000 francs hier (excédent 6,387 fr. 50). Il est à regretter que les tarifs extrêmement réduits de l'abonnement diminuent sensiblement la recette.

Le Lys part, de la plus belle allure, vers une triomphante centième.

Pendant que les représentations de Passerpartout se continuent, brillantes et fructueuses, M. Frank met en répétitions la comédie nouvelle de MM. Robert de Fiers et G.-A. de Caillavet. Elle sera interprétée dans les principaux rôles par MM. Dumény, Dubosc, Dax, Arvel; Mmes Martha Régnier, Mistinguett et Damiroff.

Mlle Mistinguett a été engagée tout spécialement pour jouer le rôle de chanteuse et de comédienne dans le rôle de la maréchale Lefebvre.

Au théâtre lyrique municipal (Gaité), à 2 heures, dixième représentation de Cendrillon, avec le concours des artistes de l'Opéra-Comique (Miles Geneviève Vix, Heilbronner, Gantier, Bailac, Tissier, Faye-Lasalle, MM. Allard, Lucaceau, Dumoutier, Vinet, Brun).

— A Femina, à 3 heures, Revue de Noël (Matinées pour la jeunesse). Demain, même spectacle. Fauteuils, depuis 3 francs. Tél. : 538.08.

Nos lecteurs trouveront à sa place habituelle le tableau complet des matinées d'aujourd'hui.

Ce soir : A l'Opéra, à 8 heures, Faust (Mmes Yvonne Gall, Courbières, Goulancourt, MM. Alcehsky, A. Gresse, Ducloux, Chaponnet).

— A la Comédie-Française, à 8 h. 1/2, Le Luthier de Crémone, le Monde où l'on s'ennuie.

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, le Roi (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Colombay, Moricoy, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Dubouché, etc.).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 3/4, La Tosca (Mlle Chénal, MM. Salignac, Jean Périer).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/2, Pygmalion (M. Fabre) et le Poussin (Mmes Augustine Leriché, André Méry; MM. Levesque, Bernard).

SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui : Matinées, avec les spectacles du soir, aux Folies-Bergère (2 h. 1/4), à l'Olympia (2 h. 1/2), à la Scala (2 h.), à l'Apollon (2 h. 1/2), à Parisiana (2 h.), à la Cigale (2 h.), à la Gaité-Rochechouart (2 h.), au Nouveau-Cirque (2 h. 1/2), au Cirque Médrano (2 h. 1/2), au Cirque Rancy (2 h. 1/2) et à Barrasford's Alhambra (2 h.).

Ce soir : Aux Folies-Bergère, à 8 h. 3/4 précises, la Revue des Folies-Bergère, revue franco-anglaise de M. P.-L. Fiers, 22 tableaux, 800 costumes (Miss Campion, Marthe Lenclau, Clara Faurens, Dyantis, Pougaud, Maurol, Morton et... Marie Marville). (La Première Entente cordiale. Les Châteaux de la Loire).

— A l'Olympia, 1909 ! Des Femmes... rien que des Femmes... féerie-vaudeville, revue de MM. J. Rederkerger (Mmes Dancery, Allens, Foscolo, Napierskaia, Palermo, Borély, etc. et Footitt), Attractions nouvelles. Trianon-Ballet.

— A la Scala, à 8 h. 1/2, la Môme Flora, opérette de MM. Ordonneau et Pradels, musique de Toumouche, avec Mistinguett, des Bouffes-Parisiens; Gabrielle Lange, Max Morel, Rouvières, Fréjol, Bruel, Lillia Declos. Dans la partie de concert : de Lillo et Dulleave.

— Au Moulin-Rouge, à 9 heures, partie de concert; Par-dessus les moulins ! revue avec Dambrière, Cadieux, Combert, Mmes Lebergry, A. Guerra, Elynett.

— A l'Apollon, l'Année en Lait, revue à grand spectacle, en 2 actes, 10 tableaux, avec Mmes Méaly, Paulette Darty, Yvonne Yma, Mary-Hell, Marfa d'Hervey, etc., MM. Frey, Palau, Strit, Portal, Gibard, etc.

— Au Nouveau-Cirque, à 8 h. 1/2, attractions diverses ; à 10 heures, la Revue ; à 11 heures, les « Grandes Eaux ».

— A la « Lune Rousse », 33, boulevard de Clichy (téléph. 587.48) (direction Bonnaud-Bleds) : les chansonniers Bonnaud, Numa Blés, Balha, Paul Weil, Charton et Stanilas, Henry Enthoven, Journées de répétitions ; l'Épique, deux actes d'ombres de Caran d'Ache, présentés par Bonnaud. C. G. T. (Chinois Gaiement Tout!), revue avec Lucy Pezet, A. Lauff et E. Deary.

— Salle Charras (rue Charras), à 9 heures, « Cinéma d'Art » : le Baïser de Judas, le Retour d'Ulysse, Visions d'Orient (projections couleurs) et « Palestine » (cinéma), ballet Myrtho, etc. Matinées jeudi, dimanche et fêtes, à 2 h. 1/2.

Aujourd'hui, à deux heures et demie, aux Folies-Bergère, ainsi que demain samedi et dimanche, matinée de la revue avec tous les interprètes du soir. Rappelons que la Revue des Folies-Bergère est bourrée de scènes susceptibles d'amuser les petits comme les grands et qu'elle ne contient aucune scène grossière.

Olympia, grand succès de la féerie-revue nouvelle : 1909 !... Des Femmes... Rien que des Femmes... y compris Footitt, en matinée et en soirée, aujourd'hui 1

Petites Annonces

La Ligne... 6 francs
Par Dix insertions ou cinquante lignes 5 francs
Les Annonces à 3 francs la ligne...

CHATELET (Tel. 102.87). - 8 h. 1/2. - La Chatte blanche.
PALAIS-ROYAL (Tel. 409.90). - 8 h. 1/2. - La Valse des roses...

NOUVEAU CIRQUE (Tel. 241.84). - 8 h. 1/2. - La Revue. Les Grandes Eaux du Nouveau-Cirque.
CIRQUE MEDRANO Rue des Martyrs. (Tel. 240.65).

lien, Mme Madeleine Lemaire, M. le capitaine Pétion Laroche, M. le vicomte de Rohan, M. Georges Reynaud, M. le marquis de Wignacourt.

Alimentation
MENU
Polage Longchamp
Frites de haricots Dijonnaise
Jambon aux épaves

HOTELS RECOMMANDÉS
ALLEMAGNE
BERLIN. - HOTEL KAISERHOF
WILHELM PLATZ. - CENTRE MONDAIN

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres
MATINEES
FRANÇAIS (Tel. 102.33). - 1 h. 1/2. - Le Dépit amoureux; Mlle de La Seiglière.

THEATRE DES ARTS (Tel. 586.03). - 9 h. 0/0. - Le Grand Soir; Monsieur Mélan.

MUSEE GREVIN Palais des Mirages: le Temple de l'Inde; le Jardin de la Fontaine; le Palais de la Liberté.

Correspondance personnelle
AVIS
M. K. - Manquant temps et moy. prud. envoyer chef fil déposé. Sera remis sur mail Kholodga.

VOYAGES ET EXCURSIONS
Chemins de Fer
CHEMINS DE FER D'ORLÉANS
STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

ROME GRAND HOTEL DU QUIRINAL
TOUT 1er ordre. - Restaurant français.

FRANÇAIS (Tel. 102.33). - 1 h. 1/2. - Le Dépit amoureux; Mlle de La Seiglière.

THEATRE LYRIQUE MUNICIPAL (GAITE) (Tel. 129.09). - 2 h. 0/0. - Cendrillon.

TOUR EIFFEL Ouverture du 100^e au matin à la nuit. BAR à 1^{er} et 2^e étages.

OFFICIERS MINISTERIELS
Avis
Avis
Avis

MAISONS RECOMMANDÉES
Médecine, Pharmacie
Le MEILLEUR TONIQUE est le VIN COCA MARIANI

FRANCE
NICE HOTEL DE BADE ET O'CONNOR, rue Colla. - HOTEL DE FAMILLE.

FRANÇAIS (Tel. 102.33). - 8 h. 1/2. - Le Luthier de Crémone; le Monde ou l'on s'ennuie.

THEATRE SARAH-BERNHARDT (Tel. 810.43). - 8 h. 1/2. - Les Révoltés.

PARISIANA (Tel. 156.70). - 8 h. 1/2. - La Vierge; le Roi de France; le Roi de Rome.

VILLE DE PARIS
Avis
Avis

MAISONS RECOMMANDÉES
Médecine, Pharmacie
Le MEILLEUR TONIQUE est le VIN COCA MARIANI

FRANCE
NICE HOTEL DE BADE ET O'CONNOR, rue Colla. - HOTEL DE FAMILLE.

FRANÇAIS (Tel. 102.33). - 8 h. 1/2. - Le Luthier de Crémone; le Monde ou l'on s'ennuie.

THEATRE SARAH-BERNHARDT (Tel. 810.43). - 8 h. 1/2. - Les Révoltés.

PARISIANA (Tel. 156.70). - 8 h. 1/2. - La Vierge; le Roi de France; le Roi de Rome.

VILLE DE PARIS
Avis
Avis

MAISONS RECOMMANDÉES
Médecine, Pharmacie
Le MEILLEUR TONIQUE est le VIN COCA MARIANI

FRANCE
NICE HOTEL DE BADE ET O'CONNOR, rue Colla. - HOTEL DE FAMILLE.

FRANÇAIS (Tel. 102.33). - 8 h. 1/2. - Le Luthier de Crémone; le Monde ou l'on s'ennuie.

THEATRE SARAH-BERNHARDT (Tel. 810.43). - 8 h. 1/2. - Les Révoltés.

PARISIANA (Tel. 156.70). - 8 h. 1/2. - La Vierge; le Roi de France; le Roi de Rome.

VILLE DE PARIS
Avis
Avis

MAISONS RECOMMANDÉES
Médecine, Pharmacie
Le MEILLEUR TONIQUE est le VIN COCA MARIANI

FRANCE
NICE HOTEL DE BADE ET O'CONNOR, rue Colla. - HOTEL DE FAMILLE.

MARCHES FINANCIERS

Mémento. - A Paris, la tendance est satisfaisante. - Marché ferme à Londres et à Berlin.

Paris, 31 décembre. Cette dernière séance de 1908 a été très satisfaisante: fermée générale, animation suffisante, bon marché des reports, tout à fait conforme à ce qu'on peut attendre.

Paris, 31 décembre, 3 h. 15. - Bourse ferme. Fonds allemands et prussiens en bonne tendance. Fonds étrangers animés.

Paris, 31 décembre, 3 h. 10. - Marché hésitant. Mobilier et Foncier un peu mou. Chemins autrichiens et allemands offerts.

Paris, 31 décembre, 4 h. 5. - Marché très ferme. Le Rio accentue encore sa hausse et cote 1,909.

Paris, 31 décembre. Cette dernière séance de 1908 a été très satisfaisante: fermée générale, animation suffisante, bon marché des reports, tout à fait conforme à ce qu'on peut attendre.

Bourses étrangères

Londres, 31 décembre, 5 h. 30 soir. - Marché ferme. Consolidés fermes. Fonds étrangers bien tenus en général.

Berlin, 31 décembre, 3 h. 15. - Bourse ferme. Fonds allemands et prussiens en bonne tendance. Fonds étrangers animés.

Vienne, 31 décembre, 3 h. 10. - Marché hésitant. Mobilier et Foncier un peu mou. Chemins autrichiens et allemands offerts.

Bruxelles, 31 décembre, 4 h. 5. - Marché très ferme. Le Rio accentue encore sa hausse et cote 1,909.

Paris, 31 décembre. Cette dernière séance de 1908 a été très satisfaisante: fermée générale, animation suffisante, bon marché des reports, tout à fait conforme à ce qu'on peut attendre.

Paris, 31 décembre. Cette dernière séance de 1908 a été très satisfaisante: fermée générale, animation suffisante, bon marché des reports, tout à fait conforme à ce qu'on peut attendre.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

CREDIT FONCIER. - C'est avec une prime de 2 fr. 50 à 3 francs que sont déjà demandés, sur le marché, les obligations hypothécaires.

LA CARACTÉRISTIQUE DE CELLE QUI S'ACHÈVE est, d'ailleurs, une grande abondance monétaire. A Paris, le taux de l'escompte hors banque n'a pas dépassé 3/4 0/0.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PORT DE RIO GRANDE DO SUL. - Les courriers de ce douze mois, de 3 milliards et demi est tout prêt d'être atteint.

LA LIQUIDATION EST PASSEE FAVORABLEMENT, avec des taux de reports qui se sont établis à 5/0 en moyenne.

LES COURS DE COMPENSATION DES PRINCIPALES VALEURS ont été fixés ainsi: Chartered, 21; Crown Deep, 37; Ferreira, 40; East Rand, 41; Goldfields, 121.50.

LES COURS DE COMPENSATION DES PRINCIPALES VALEURS ont été fixés ainsi: Chartered, 21; Crown Deep, 37; Ferreira, 40; East Rand, 41; Goldfields, 121.50.